



ENTREPRENEURIAT

S O U H A I T A B L E

2040

ANALYSE DU SONDAGE PROSPECTIF



FONDATION ENTREPRENDRE  
*Accompagner l'entrepreneuriat dont la société a besoin*

# SOMMAIRE

<b>1</b>	Objectifs et méthode	<b>3</b>
<b>2</b>	Principe du sondage	<b>3</b>
<b>3</b>	Présentation des participants	<b>4</b>
<b>4</b>	Classement des hypothèses	<b>5</b>
<b>5</b>	Analyse par hypothèse	<b>9</b>



## OBJECTIFS ET MÉTHODE

Ce sondage prospectif s'inscrit dans le cadre de la démarche prospective initiée par la Fondation Entreprendre et conduite par Julie Rieg, sociologue indépendante et fondatrice de Change it Use it, qui vise à permettre à l'écosystème d'acteurs qui agit en faveur de l'entrepreneuriat de co-produire une vision souhaitée et réaliste de l'entrepreneuriat à l'horizon 2040 et de la décliner en orientations stratégiques à destination des acteurs de l'accompagnement de l'entrepreneuriat.

L'objectif de ce sondage est d'identifier les convergences et les divergences d'opinions concernant l'entrepreneuriat et son accompagnement à l'horizon 2040, du point de vue principalement d'acteurs de l'accompagnement et d'entrepreneurs. Concrètement, 18 hypothèses ont été formulées sur la base de 8 fiches facteurs critiques (projection de tendances) et de 5 entretiens réalisés avec des experts.

**Le sondage prospectif a été envoyé par email à des professionnels identifiés et communiqués sur les réseaux sociaux. Les répondants étaient invités à se positionner sur chacune des hypothèses en termes de souhaitabilité et de probabilité, et pouvaient commenter leurs réponses.**

**Le sondage permet d'identifier des prises de position variées entre les parties prenantes et constitue une aide certaine à l'élaboration de scénarios prospectifs contrastés de l'entrepreneuriat en 2040.**

Les hypothèses d'avenir proposées étaient volontairement formulées sous la forme de partis pris, pour susciter des réactions franches des participants. En aucun cas elles ne constituent des prises de position de la part de la Fondation Entreprendre et de l'écosystème d'acteurs qu'elle anime.

## PRINCIPE DU SONDAGE

*Pour chaque hypothèse d'avenir proposée à l'horizon 2040, les participants étaient invités à répondre à trois questions.*

**Question 1 - A quel point trouvez-vous cette hypothèse d'avenir souhaitable ?**

- Je ne souhaite pas du tout que cette hypothèse devienne une réalité.
- Ce serait vraiment super que cette hypothèse devienne une réalité.
- Il y a du bon et du mauvais, mon cœur balance.
- Je n'ai pas d'avis sur cette évolution.

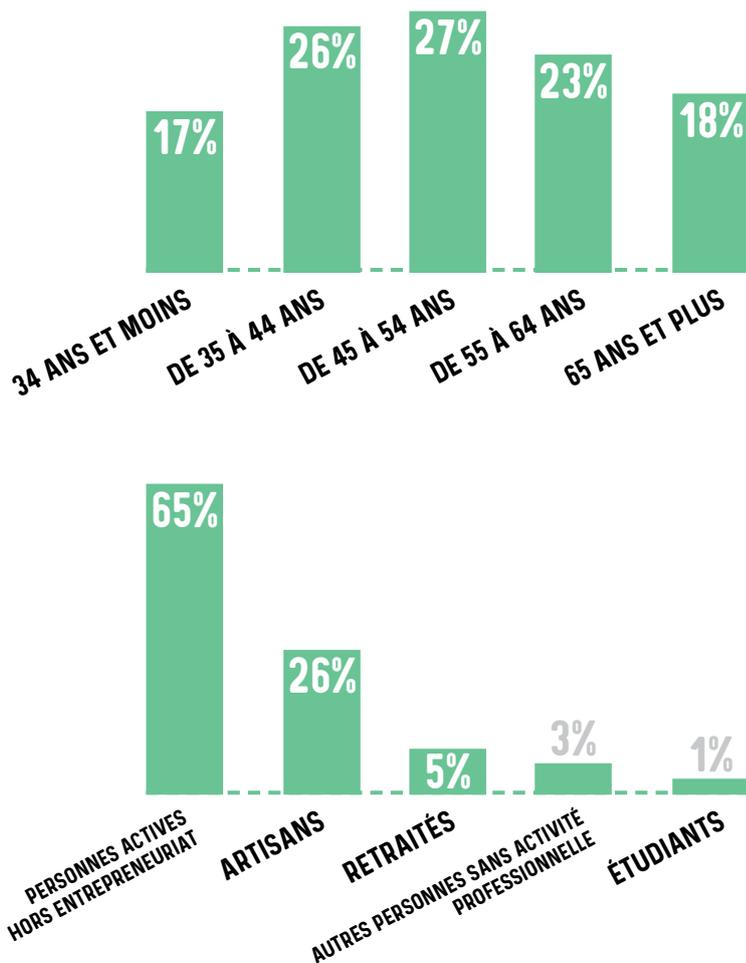
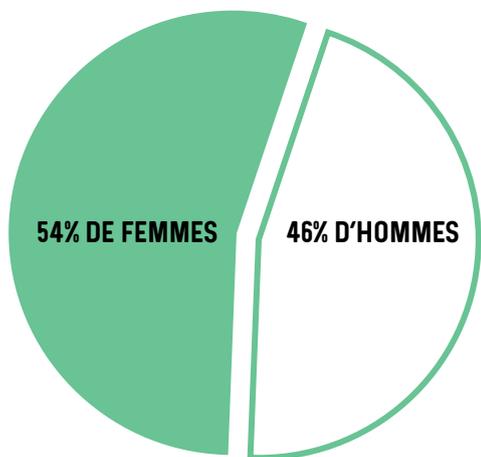
**Question 2 - Selon vous, quelle est la probabilité que cette hypothèse adienne réellement à l'horizon 2040 ?**

- Très probable
- Très peu probable

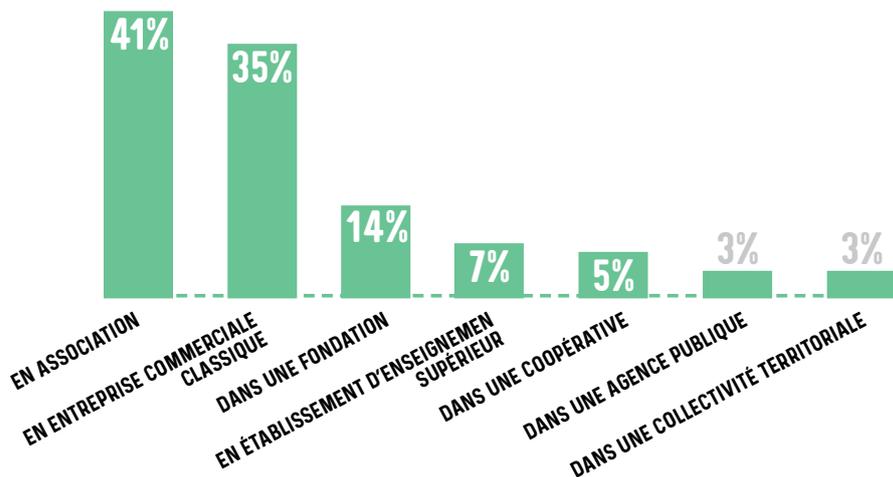
**Question 3 - Si vous le souhaitez, vous pouvez laisser un commentaire pour expliciter vos réponses sur cette hypothèse.**

# PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS

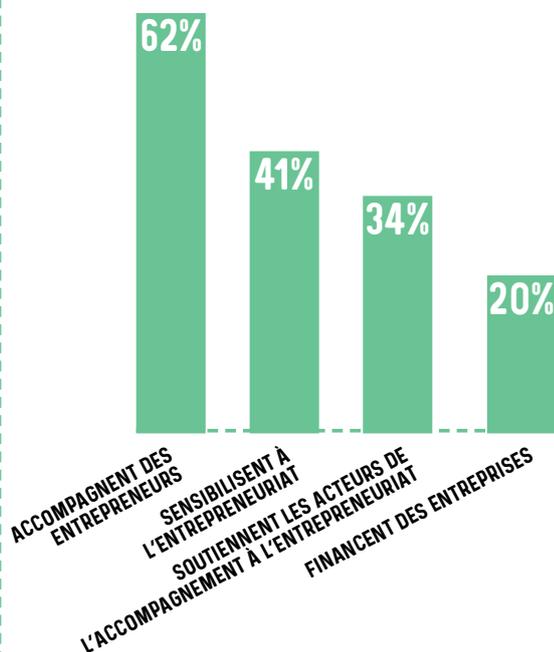
226 RÉPONDANTS DONT :



SUR LES 147 PERSONNES ACTIVES [HORS ENTREPRENEURS] CUMUL POSSIBLE :



SUR LES 204 PERSONNES ACTIVES :



# CLASSEMENT DES HYPOTHÈSES

## LES SOUHAITS LES PLUS FORTS [PLUS HAUTS POURCENTAGES DE «CE SERAIT VRAIMENT SUPER»]

**84%**

En 2040, les acteurs de l'accompagnement de l'entrepreneuriat s'adressent à tous types d'entrepreneurs : ceux qui créent ou reprennent des entreprises, coopératives, associations..., ceux qui souhaitent entreprendre à l'intérieur d'une entreprise (intrapreneur), et même des collectifs citoyens ou des citoyens engagés. Bref ! C'est le projet entrepreneurial qui prime et non le type d'organisation.

**81%**

En 2040, les entrepreneurs agissent de concert pour résoudre les enjeux sociétaux (changement climatique, déclin de la biodiversité...), accompagnés par l'État qui joue un rôle fort de planificateur.

**79%**

En 2040, les entreprises et les financeurs doivent prouver qu'ils ne contribuent pas à amplifier le dépassement des neuf limites planétaires sous peine d'interdiction d'exercer leur activité. En effet, ces dernières ont été intégrées à la constitution française en 2030.

**72%**

En 2040, tout individu dispose d'un crédit temps qui lui permet de faire des pauses dans sa carrière professionnelle au moment où il le souhaite et en fonction de ses envies et besoins. Au total, ce sont neuf années qui peuvent être utilisées tout au long de la carrière, pour s'occuper de ses enfants ou de ses parents, se former à un autre métier ou tester la création d'une entreprise.

**69%**

En 2040, les modèles économiques des entreprises ne reposent plus majoritairement sur une logique de croissance des volumes de production et de vente, mais sur une connexion forte avec la nature (photosynthèse, renouvelable..) et des échanges de matière et d'énergie réalisés uniquement à une échelle locale.

**68%**

En 2040, les entrepreneurs sont obligatoirement formés aux enjeux et conditions de la vie sociale, au bien-être humain et à la négociation collective, pour permettre à chaque collaborateur de choisir les modalités de travail qui correspondent le plus à sa situation personnelle et familiale.

# 61%

En 2040, les acteurs de l'accompagnement de l'entrepreneuriat aident principalement les entrepreneurs à être résilients face à une accélération de la fréquence et de l'intensité des crises économiques et sociales. Ils n'accompagnent donc plus majoritairement à la création d'entreprise, mais tout au long de l'aventure entrepreneuriale pour aider les entrepreneurs dans ce besoin de réinvention continu.

# 58%

En 2040, l'initiation à l'entrepreneuriat est intégrée aux programmes scolaires. Elle se fait dès la maternelle et jusqu'aux grandes écoles et universités, et passe - entre autres - par la rencontre d'entrepreneurs aux profils, métiers et statuts variés et par de l'expérimentation à l'entrepreneuriat.

# 58%

En 2040, les entreprises sont obligées de partager largement les profits avec leurs salariés et plus généralement avec les parties prenantes (40 à 45% dédiés aux salariés, 10 à 15% dédiés aux associés et 40 à 45% dédiés au fonctionnement et au développement de l'entreprise).

## LES REJETS LES PLUS FORTS [PLUS HAUTS POURCENTAGES DE «JE NE SOUHAITE PAS DU TOUT»]

# 73%

En 2040, en raison de crises successives (sociales, environnementales, économiques, sanitaires...), il y a trois fois plus de fermetures d'entreprises chaque année.

# 46%

En 2040, les aides à la création d'entreprise n'intègrent pas directement de conditions écologiques, ces dernières constituant une barrière à l'entrée pour certaines catégories de population, notamment celles qui sont les plus éloignées culturellement du monde de l'entrepreneuriat.

# 44%

En 2040, les personnes qui souhaitent créer une entreprise doivent détenir une licence qu'ils peuvent obtenir après une évaluation de : 1- leur projet en termes de viabilité économique et d'impact social et environnemental, et 2- leur capacité à mener ce projet à l'instant t.

## LES PLUS GRANDES POLÉMIQUES

[PLUS HAUTS POURCENTAGES D'«IL Y A DU BON ET DU MAUVAIS»  
PAR AILLEURS, LES RÉPONSES «CE SERAIT VRAIMENT SUPER»  
ET «JE NE SOUHAITE PAS DU TOUT» SONT QUASIMENT À L'ÉQUILIBRE]

**54%**

En 2040, pour consolider leur modèle économique, les acteurs de l'accompagnement de l'entrepreneuriat développent des prestations payantes à l'attention des entrepreneurs.

**43%**

En 2040, l'accompagnement de l'entrepreneuriat se fait majoritairement par l'intermédiaire de plateformes numériques permettant d'accompagner presque la totalité des entrepreneurs et quel que soit le territoire (vs 30% des créateurs d'entreprises actives accompagnés en 2021 en France).

**41%**

En 2040, les entrepreneurs sont plus nombreux que les salariés.

**39%**

En 2040, les collectivités territoriales soutiennent prioritairement la création et l'implantation d'entreprises qui apportent des solutions à leurs besoins essentiels (alimentation, accès à l'eau, santé et logement en tête). Les autres entreprises peinent à trouver où s'implanter.

**36%**

En 2040, les collectivités territoriales prennent part à la gouvernance des principales entreprises du territoire pour s'assurer qu'elles s'inscrivent dans l'intérêt général.

**35%**

En 2040, impulsés par la puissance publique, des guichets uniques à l'attention des entrepreneurs sont créés sur les territoires, entraînant la fusion des principaux acteurs de l'accompagnement de l'entrepreneuriat.

## DE LA PLUS PROBABLE À LA MOINS PROBABLE

**84%**

En 2040, pour consolider leur modèle économique, les acteurs de l'accompagnement de l'entrepreneuriat développent des prestations payantes à l'attention des entrepreneurs.

**80%**

En 2040, l'accompagnement de l'entrepreneuriat se fait majoritairement par l'intermédiaire de plateformes numériques permettant d'accompagner presque la totalité des entrepreneurs et quel que soit le territoire (vs 30% des créateurs d'entreprises actives accompagnés en 2021 en France).

**73%**

En 2040, les acteurs de l'accompagnement de l'entrepreneuriat s'adressent à tous types d'entrepreneurs : ceux qui créent ou reprennent des entreprises, coopératives, associations..., ceux qui souhaitent entreprendre à l'intérieur d'une entreprise (intrapreneur), et même des collectifs citoyens ou des citoyens engagés. Bref ! C'est le projet entrepreneurial qui prime et non le type d'organisation.

**73%**

En 2040, les acteurs de l'accompagnement de l'entrepreneuriat aident principalement les entrepreneurs à être résilients face à une accélération de la fréquence et de l'intensité des crises économiques et sociales. Ils n'accompagnent donc plus majoritairement à la création d'entreprise, mais tout au long de l'aventure entrepreneuriale pour aider les entrepreneurs dans ce besoin de réinvention continu.

**68%**

En 2040, les entrepreneurs agissent de concert pour résoudre les enjeux sociétaux (changement climatique, déclin de la biodiversité...), accompagnés par l'État qui joue un rôle fort de planificateur.

**57%**

En 2040, les entrepreneurs sont obligatoirement formés aux enjeux et conditions de la vie sociale, au bien-être humain et à la négociation collective, pour permettre à chaque collaborateur de choisir les modalités de travail qui correspondent le plus à sa situation personnelle et familiale.

**55%**

En 2040, impulsés par la puissance publique, des guichets uniques à l'attention des entrepreneurs sont créés sur les territoires, entraînant la fusion des principaux acteurs de l'accompagnement de l'entrepreneuriat.

**50%**

En 2040, les entreprises et les financeurs doivent prouver qu'ils ne contribuent pas à amplifier le dépassement des neuf limites planétaires\* sous peine d'interdiction d'exercer leur activité. En effet, ces dernières ont été intégrées à la constitution française en 2030.

**50%**

En 2040, les modèles économiques des entreprises ne reposent plus majoritairement sur une logique de croissance des volumes de production et de vente, mais sur une connexion forte avec la nature (photosynthèse, renouvelable...) et des échanges de matière et d'énergie réalisés uniquement à une échelle locale.

**50%**

En 2040, l'initiation à l'entrepreneuriat est intégrée aux programmes scolaires. Elle se fait dès la maternelle et jusqu'aux grandes écoles et universités, et passe - entre autres - par la rencontre d'entrepreneurs aux profils, métiers et statuts variés et par de l'expérimentation à l'entrepreneuriat.

**44%**

En 2040, en raison de crises successives (sociales, environnementales, économiques, sanitaires...), il y a trois fois plus de fermetures d'entreprises chaque année.

**41%**

En 2040, les collectivités territoriales soutiennent prioritairement la création et l'implantation d'entreprises qui apportent des solutions à leurs besoins essentiels (alimentation, accès à l'eau, santé et logement en tête). Les autres entreprises peinent à trouver où s'implanter.

**37%**

En 2040, tout individu dispose d'un crédit temps qui lui permet de faire des pauses dans sa carrière professionnelle au moment où il le souhaite et en fonction de ses envies et besoins. Au total, ce sont neuf années qui peuvent être utilisées tout au long de la carrière, pour s'occuper de ses enfants ou de ses parents, se former à un autre métier ou tester la création d'une entreprise.

**35%**

En 2040, les aides à la création d'entreprise n'intègrent pas directement de conditions écologiques, ces dernières constituant une barrière à l'entrée pour certaines catégories de population, notamment celles qui sont les plus éloignées culturellement du monde de l'entrepreneuriat.

**35%**

En 2040, les entreprises sont obligées de partager largement les profits avec leurs salariés et plus généralement avec les parties prenantes (40 à 45% dédiés aux salariés, 10 à 15% dédiés aux associés et 40 à 45% dédiés au fonctionnement et au développement de l'entreprise).

**30%**

En 2040, les entrepreneurs sont plus nombreux que les salariés.

**27%**

En 2040, les personnes qui souhaitent créer une entreprise doivent détenir une licence qu'ils peuvent obtenir après une évaluation de :  
1- leur projet en termes de viabilité économique et d'impact social et environnemental,  
et 2- leur capacité à mener ce projet à l'instant t.

**23%**

En 2040, les collectivités territoriales prennent part à la gouvernance des principales entreprises du territoire pour s'assurer qu'elles s'inscrivent dans l'intérêt général.

# ANALYSE PAR HYPOTHÈSE

## HYPOTHÈSE 1

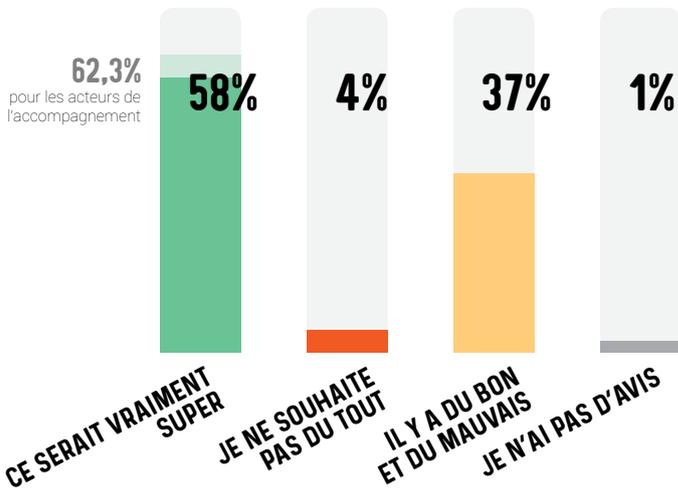
« En 2040, l'initiation à l'entrepreneuriat est intégrée aux programmes scolaires. Elle se fait dès la maternelle et jusqu'aux grandes écoles et universités, et passe – entre autres – par la rencontre d'entrepreneurs aux profils, métiers et statuts variés, et par de l'expérimentation à l'entrepreneuriat »

L'hypothèse 1 « En 2040, l'initiation à l'entrepreneuriat est intégrée aux programmes scolaires. Elle se fait dès la maternelle et jusqu'aux grandes écoles et universités, et passe – entre autres – par la rencontre d'entrepreneurs aux profils, métiers et statuts variés, et par de l'expérimentation à l'entrepreneuriat » est fortement souhaitable pour 58 % des répondants, contre 4 % d'entre eux qui la rejettent. 37 % des répondants y voient du bon et du mauvais et l'hypothèse est jugée autant probable que non probable.

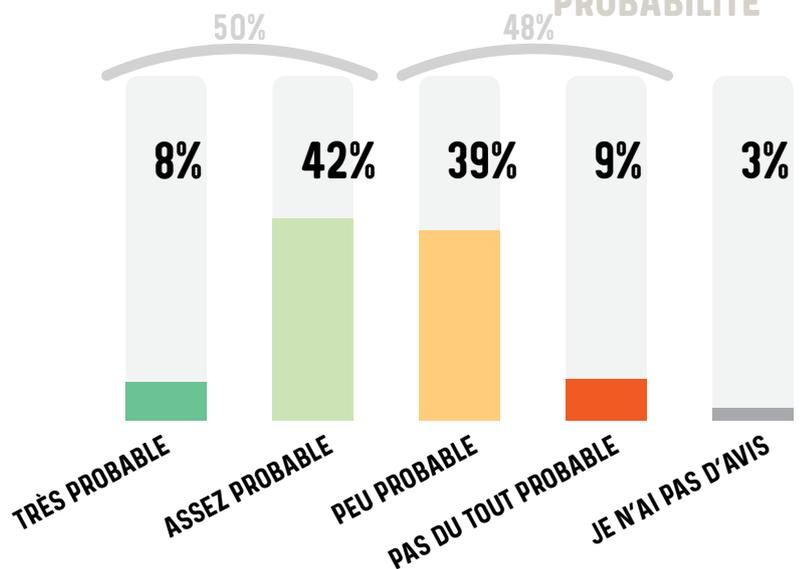
En cause – entre autres –, le démarrage dès la maternelle qui n'est pas toujours compris de nombreux répondants jugeant que c'est trop tôt.

Source d'inspiration de l'hypothèse : réflexions des experts Philippe Archias, sociologue, et Taoufik Vallipuram, président de Ouishare, qui rappellent que les inégalités sociales se façonnent dès le plus jeune âge (voir les compte-rendus d'entretien).

### SOUHAITABILITÉ



### PROBABILITÉ



## SYNTHÈSE DES COMMENTAIRES

De nombreux répondants interrogent un tel enseignement en maternelle et élémentaire. Certains pensent que l'entrepreneuriat n'est pas fait pour tout le monde et qu'il y a d'autres priorités à enseigner, comme la transition écologique par exemple.

En fait, c'est le contenu même de l'enseignement qui fait débat. S'il s'agit de former à la création d'entreprise et au modèle capitaliste, l'hypothèse n'est pas considérée souhaitable.

Mais s'il s'agit au contraire d'apprendre à résoudre des problèmes sociétaux, à être créatif, à monter des projets et à entreprendre sa vie, les répondants sont favorables à une telle hypothèse. Plusieurs d'entre eux notent d'ailleurs que des initiatives existent déjà dans ce sens.

Parmi les freins à la réalisation de cette hypothèse : l'inertie de l'éducation nationale et du rectorat et la nécessité de former les professeurs.

## CITATIONS CLÉS

« Cibler la maternelle est une aberration. »

« Je pense que l'initiation à l'entrepreneuriat est une chose formidable qui doit absolument s'accompagner d'un apprentissage à l'esprit critique. Nous avons en effet le devoir de produire des biens et services qui répondent aux grands enjeux de ce siècle : dérèglement climatique, accroissement des inégalités sociales, recul de l'espérance de vie, chute de la biodiversité etc. »

« Il existe déjà des structures qui interviennent dans les écoles, du primaire (sensibilisation) aux études supérieures, CFA.... »

« Ce qui me semble encore davantage souhaitable c'est que l'éducation intègre du développement d'aptitudes : prise d'initiative, gestion de projets, qui nourrissent le désir de se prendre en charge et de créer le monde que l'on veut par soi-même et son action (but et moyens). »

# ANALYSE PAR HYPOTHÈSE

## HYPOTHÈSE 2

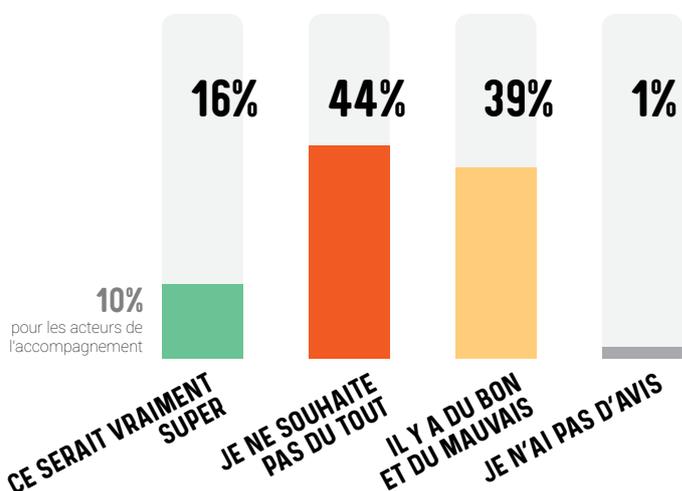
« En 2040, les personnes qui souhaitent créer une entreprise doivent détenir une licence qu'ils peuvent obtenir après une évaluation de : 1- leur projet en termes de viabilité économique et d'impact social et environnemental et 2- leur capacité à mener ce projet à l'instant t »

L'hypothèse 2 « En 2040, les personnes qui souhaitent créer une entreprise doivent détenir une licence qu'ils peuvent obtenir après une évaluation de : 1- leur projet en termes de viabilité économique et d'impact social et environnemental et 2- leur capacité à mener ce projet à l'instant t » est fortement souhaitable pour seulement 16 % des répondants, contre 44 % d'entre eux qui la rejettent. 38 % des répondants y voient du bon et du mauvais et l'hypothèse est jugée improbable par 67 % d'entre eux.

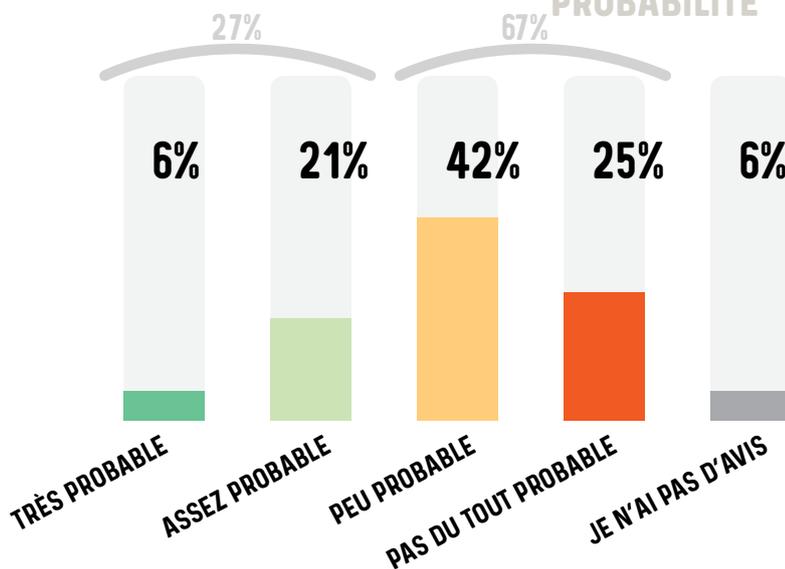
La 2de partie de la proposition est notamment jugée contraire à la liberté d'entreprendre et pose des problèmes de légitimité de l'évaluation.

Source d'inspiration de l'hypothèse : réflexions de l'expert Taoufik Vallipuram, président de Ouishare, à l'instar de Monaco où la licence pour entreprendre est de mise (voir le compte-rendu d'entretien).

### SOUHAITABILITÉ



### PROBABILITÉ



### SYNTHÈSE DES COMMENTAIRES

La perte de «liberté d'entreprendre», «l'usine à gaz» ou la «technocratie» sont des termes employés par plusieurs répondants en réaction à l'idée d'une licence pour entreprendre.

Les avis sont assez contrastés, notamment sur l'évaluation des capacités d'entreprendre. Plusieurs répondants le voient comme une aide pour les diplômés, et une barrière à l'entrée pour les autres.

En même temps, certains saluent l'évaluation des capacités. Ils y voient un filet de sécurité pour que les entrepreneurs ne se lancent pas dans l'aventure avant d'être prêts. Elle peut être considérée comme une bonne chose si elle consiste à valider les bases de la gestion d'entreprise et si elle ne porte pas que sur le modèle économique du projet lui-même. En effet, de nombreux répondants rappellent qu'un modèle économique viable est souvent le fruit d'un long tâtonnement qu'il ne faut pas freiner à la naissance. C'est donc la 2de partie de la proposition qui est la plus rejetée mais la 1ère mériterait également d'être précisée concernant l'évaluation de la viabilité.

### CITATIONS CLÉS

« Nous y croyons et cela renforcerait le rayonnement de l'entrepreneuriat - en y associant les institutions (banques, cabinets comptables, finances publiques et collecteurs de cotisations sociales) »

« Bonne idée de mesurer la capacité »

« Si la licence permet de mieux connaître les bases telles que la gestion au sens large et l'environnement dans lequel l'entreprise devra évoluer, cela me semble une bonne chose »

« Entreprendre c'est aussi échouer donc pourquoi mettre une barrière à l'entrée ? »

« Mais pourquoi imaginer une usine à gaz réglementant un éventuel accès à l'entrepreneuriat qui ne se réussit que par le faire et non une licence ou certificat d'aptitude! Stop à la technocratie! »

« Nous avons tous des parcours et des moyens d'apprentissage différents. La licence me paraît excessive. Des autodidactes font très souvent de meilleurs entrepreneurs »

# ANALYSE PAR HYPOTHÈSE

## HYPOTHÈSE 3

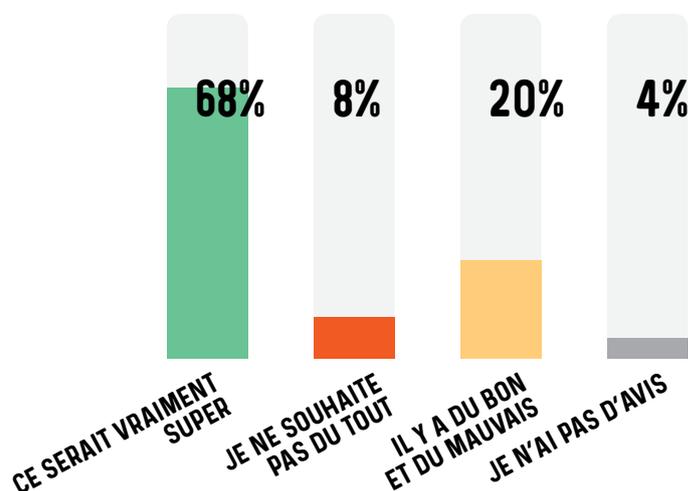
En 2040, les entrepreneurs sont obligatoirement formés aux enjeux et conditions de la vie sociale, au bien-être humain et à la négociation collective, pour permettre à chaque collaborateur de choisir les modalités de travail qui correspondent le plus à sa situation personnelle et familiale

L'hypothèse 3 « En 2040, les entrepreneurs sont obligatoirement formés aux enjeux et conditions de la vie sociale, au bien-être humain et à la négociation collective, pour permettre à chaque collaborateur de choisir les modalités de travail qui correspondent le plus à sa situation personnelle et familiale » est fortement souhaitable pour 68 % des répondants, contre 8 % d'entre eux qui la rejettent. 20 % des répondants y voient du bon et du mauvais et l'hypothèse est jugée probable par 57 % d'entre eux.

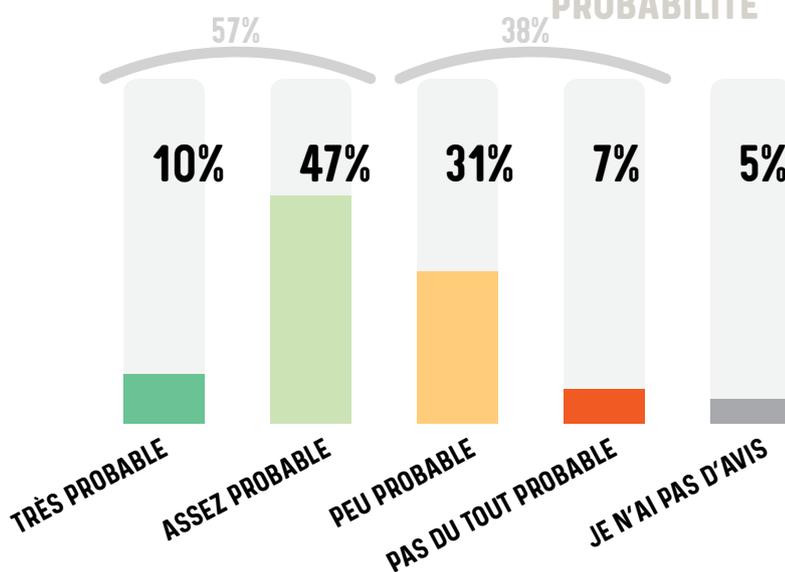
Le caractère obligatoire pose encore ici question tant sur la question de la liberté d'entreprendre que sur son impact concret.

Source d'inspiration de l'hypothèse : réflexions du sociologue du travail et des temporalités Jean-Yves Boulin, qui milite pour que chacun puisse avoir le choix du cadre temporel professionnel en fonction de sa situation personnelle (voir le compte-rendu d'entretien).

### SOUHAITABILITÉ



### PROBABILITÉ



### SYNTHÈSE DES COMMENTAIRES

La très grande majorité des répondants s'accorde sur la nécessité de mieux et davantage prendre en compte les notions de bien-être des salariés et d'équilibre vie privée / vie professionnelle.

En revanche, à nouveau la question de l'obligation pose question car elle ne garantit pas la prise en compte effective de ces notions et est même considérée par de nombreux répondants comme contre-productive.

Un autre élément mis en avant est que ce ne sont pas seulement les entrepreneurs mais toutes les parties prenantes de l'entreprise qui doivent être sensibilisées à ces notions et ce dès le plus jeune âge.

Pour compléter la proposition, au-delà de l'idée d'une formation, il faut creuser d'autres modes de sensibilisation et d'intégration de ces notions par les dirigeants entrepreneurs.

Beaucoup sont par ailleurs convaincus que les évolutions sociales et les contraintes qu'elles portent, notamment sur la capacité à recruter, seront les meilleurs vecteurs du changement sur ce point.

### CITATIONS CLÉS

« Les enjeux sociaux et environnementaux vont profondément modifier le champ des possibles en matière d'entrepreneuriat et de coût de revient des activités. Cela nécessitera pour les entrepreneurs de mieux comprendre ces questions. »

« S'il me semble très important que les entrepreneurs soient formés aux questions RH, respect du bien-être, etc. je m'interroge sur la bonne façon de rendre cette formation obligatoire »

« Je pense que cela deviendra une évidence, notamment pour capter les «talents».»

« Ces compétences ne sont elles pas à enseigner dès le plus jeune âge ? »

« Ce n'est pas parce que quelqu'un est formé que les choses sont mises en place ; le meilleur vecteur est l'exemplarité et les rôles modèles »

« Que les entrepreneurs soient formés et sensibilisés c'est assez probable, qu'ils incarnent ces nouvelles réalités est moins probable. Besoin de temps pour que les comportements évoluent et changent »

# ANALYSE PAR HYPOTHÈSE

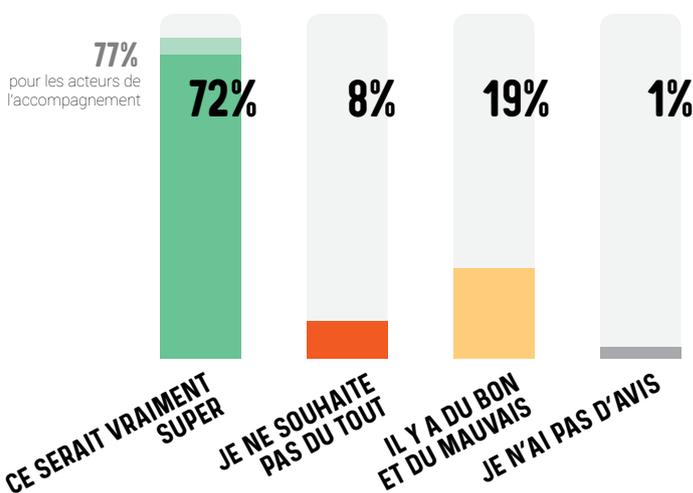
## HYPOTHÈSE 4

En 2040, tout individu dispose d'un crédit temps qui lui permet de faire des pauses dans sa carrière professionnelle au moment où il le souhaite et en fonction de ses envies et besoins. Au total, ce sont neuf années qui peuvent être utilisées tout au long de la carrière, pour s'occuper de ses enfants ou de ses parents, se former à un autre métier ou tester la création d'une entreprise.

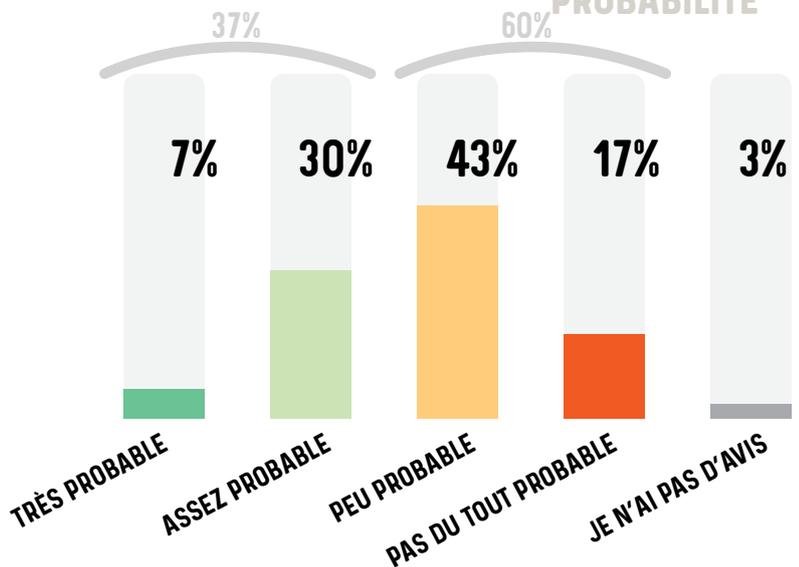
L'hypothèse 4 « En 2040, tout individu dispose d'un crédit temps qui lui permet de faire des pauses dans sa carrière professionnelle au moment où il le souhaite et en fonction de ses envies et besoins. Au total, ce sont neuf années qui peuvent être utilisées tout au long de la carrière, pour s'occuper de ses enfants ou de ses parents, se former à un autre métier ou tester la création d'une entreprise » est fortement souhaitable pour 72 % des répondants, contre 8 % d'entre eux qui la rejettent. 19 % des répondants y voient du bon et du

mauvais et l'hypothèse est jugée improbable à 60 %. En effet, si l'idée est accueillie favorablement par la plupart des répondants, la faisabilité et le financement posent question. Cette hypothèse d'avenir avec le sociologue Ulrich Homberger qui a montré que les besoins des individus pouvaient monter à neuf années de pause dans une carrière (voir le compte-rendu d'entretien avec Jean-Yves Boulin, sociologue du travail et des temporalités).

### SOUHAITABILITÉ



### PROBABILITÉ



### SYNTHÈSE DES COMMENTAIRES

Le principe d'intégrer les contraintes de la vie personnelle, les envies de changement de carrière ou encore d'entreprendre comme étant partie intégrante du parcours professionnel est plébiscité par la très grande majorité des répondants.

En revanche, les modalités d'organisation et de financement d'une telle proposition font émerger de nombreux doutes et la rendent relativement improbable pour les répondants à l'horizon 2040 : qui finance une telle mesure ? Comment les employeurs seront-ils accompagnés pour gérer leur staffing avec un tel dispositif ?

Au-delà de la durée qui doit être discutée et est souvent mise en regard de l'allongement de l'âge de départ à la retraite, se pose la question de la cohérence et de la combinaison avec d'autres dispositifs existants (comme le congé formation ou parental) ou en réflexion (revenu universel).

Le fait de fusionner dans un même dispositif des éléments relevant de la vie professionnelle et de la vie personnelle pose également question.

### CITATIONS CLÉS

« Les périodes de formation tout au long de la vie professionnelle sont devenues indispensables. Envisager la création d'entreprise dans cet ensemble me semble une excellente suggestion. Y intégrer les sujets parents-enfants me semble relever d'un autre scope. Je ne suis pas partisane de mélanger les notions pro et les notions perso »

« Hypothèse séduisante mais comment financer ces 9 années? Ça représente le quart d'une vie professionnelle qui peut être non productif »

« Difficile à gérer et difficile pour les employeurs, mais intéressant pour les salariés »

« Cela paraît improbable sauf à reculer d'autant l'âge de la retraite. L'hypothèse ne dit pas si ce temps est rémunéré, ce qui laisse des doutes sur la concrétisation de l'hypothèse. L'idée d'avoir le droit à des pauses pour se reposer ou tester autre chose est une belle idée. »

« 9 années de «pause» sur des carrières professionnelles de plus en plus courtes et discontinues ...

...ça fait beaucoup ! »

# ANALYSE PAR HYPOTHÈSE

## HYPOTHÈSE 5

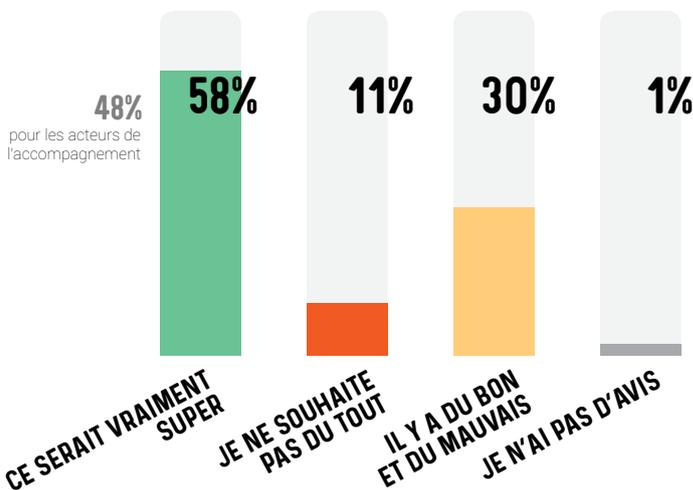
En 2040, les entreprises sont obligées de partager largement les profits avec leurs salariés et plus généralement avec les parties prenantes (40 à 45 % dédiés aux salariés, 10 à 15 % dédiés aux associés et 40 à 45 % dédiés au fonctionnement et au développement de l'entreprise).

L'hypothèse 5 « En 2040, les entreprises sont obligées de partager largement les profits avec leurs salariés et plus généralement avec les parties prenantes (40 à 45 % dédiés aux salariés, 10 à 15 % dédiés aux associés et 40 à 45 % dédiés au fonctionnement et au développement de l'entreprise). » est fortement souhaitable pour 58 % des répondants, contre 11 % d'entre eux qui la rejettent. 30 % des répondants y voient du bon et du mauvais et l'hypothèse est jugée improbable pour 63 % des répondants.

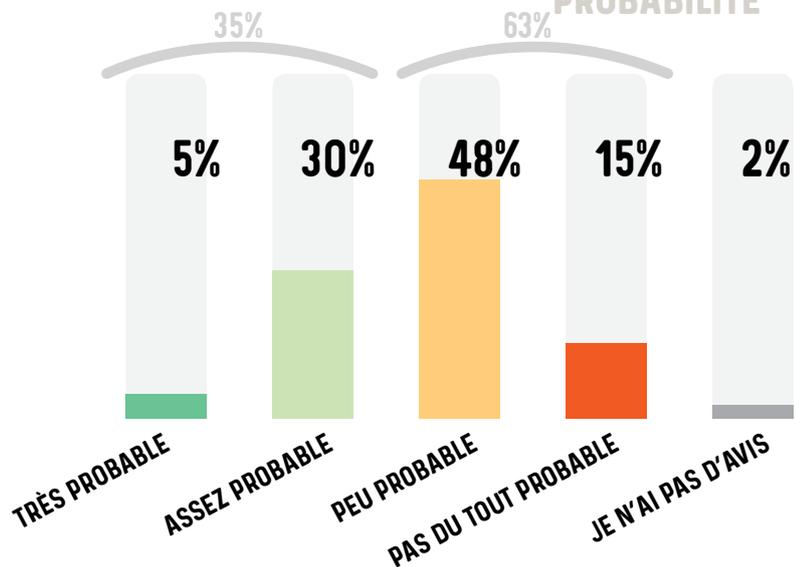
L'idée d'une meilleure répartition des profits est largement partagée mais les proportions proposées et la faisabilité sont remises en cause.

Source d'inspiration de l'hypothèse : le modèle des SCOP, proche de la règle des 1/3,1/3,1/3 entre actionnaires, salariés et réserves de l'entreprise pour son fonctionnement ou son développement.

### SOUHAITABILITÉ



### PROBABILITÉ



### SYNTHÈSE DES COMMENTAIRES

Si la plupart des répondants s'accordent sur la nécessité de mettre en place une meilleure répartition des profits, les proportions proposées sont largement remises en question.

En premier lieu, rémunérer le capital à hauteur de 10-15% est vu comme un frein à l'entrepreneuriat, d'abord sur l'impact en termes de financement et de capacité à séduire des investisseurs et ensuite sur l'incitation à entreprendre en elle-même.

La question du partage du risque est également fréquemment mise en avant : s'agit-il d'une juste rémunération du risque pris par l'entrepreneur, quel partage du risque pour les salariés ? On note ici des différences selon la lourdeur capitaliste du projet (cela serait plus aisé pour les sociétés de services).

L'idée est vue plus généralement comme un frein à la liberté d'entreprendre : n'y a-t-il pas d'autres voies que la réglementation ? Ne faut-il pas adopter une répartition à l'échelle du plan stratégique plutôt que de l'année ? Comment tenir compte des différences de taille, de secteur etc. ?

### CITATIONS CLÉS

« Si l'entreprise a besoin d'investissement pour se développer elle manquera de cash, peu d'investisseurs viendront accompagner une entreprise qui verse que 10 à 15% de dividendes aux actionnaires »

« Le tempo n'est pas l'année mais la stratégie a 5 ans à fortiori avec des résultats volatiles d'une année sur l'autre. Trop de cas particuliers pour définir une règle technocratique générale »

« Plutôt 1/3 1/3 1/3 »

« La réussite d'une entreprise est une aventure collective. Le partage des bénéfices me semble être un élément moteur pour amener les équipes à donner leur meilleur. »

« Il faudrait que ce soit proportionnel à la taille de l'entreprise. »

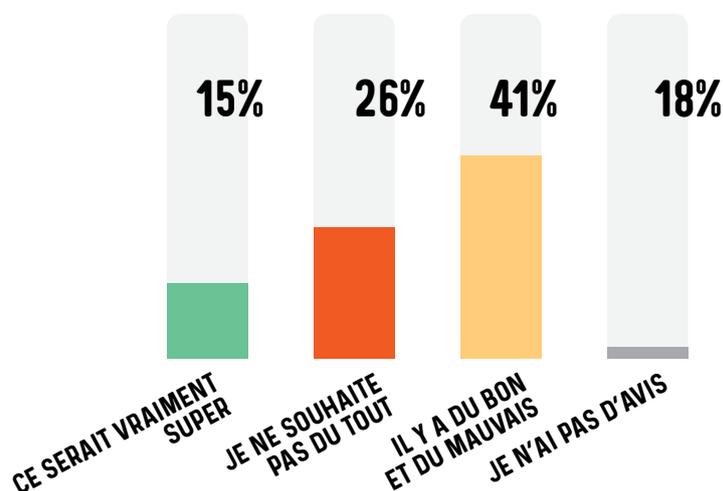
« Il est compliqué d'avoir une règle générale sur ce sujet. L'activité et la dynamique des entreprises ne permettant, à mon sens, pas de faire un cas général. »

# HYPOTHÈSE 6

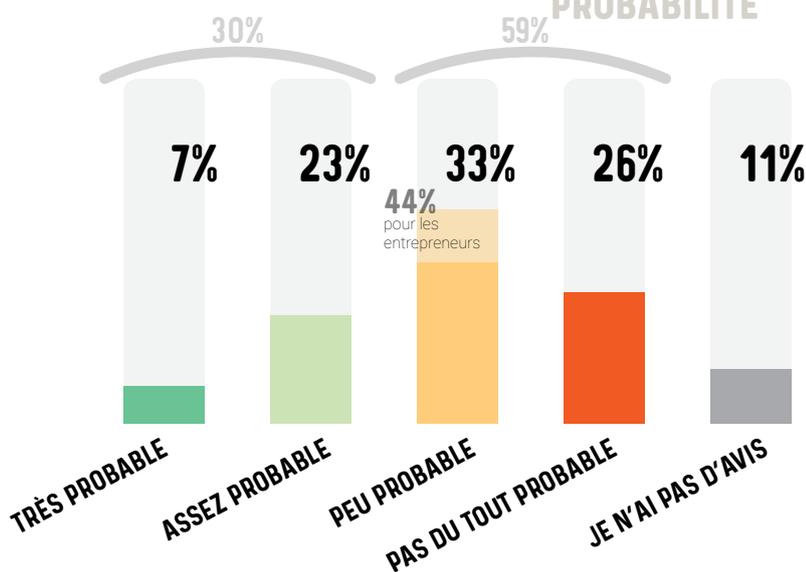
L'hypothèse 6 « En 2040, les entrepreneurs sont plus nombreux que les salariés. » est fortement souhaitable pour seulement 15% des répondants, contre 26 % d'entre eux qui la rejettent. 41 % des répondants y voient du bon et du mauvais et l'hypothèse est jugée improbable pour 59 % des répondants. C'est la qualification du terme d'entrepreneur qui pose ici question. On devrait plutôt parler d'une majorité de travailleurs indépendants, ce qui pose la question de la faisabilité et de la gestion des contraintes associées.

Source d'inspiration de l'hypothèse : l'augmentation du nombre d'entrepreneurs (notamment indépendants) et la crise du modèle salarial (phénomène du "Big Quit"), mis en avant dans la fiche projection de tendances intitulée "La diversité des types de projets et des statuts des entrepreneurs".

## SOUHAITABILITÉ



## PROBABILITÉ



## SYNTHÈSE DES COMMENTAIRES

Si l'hypothèse n'est pas totalement rejetée, la majorité des répondants y voit un changement de société radical : si les entrepreneurs sont plus nombreux que les salariés, on parle alors plus d'une société de travailleurs indépendants.

De nombreux répondants s'accordent sur le fait que l'entrepreneuriat n'est pas une voie destinée à tous et qu'il nécessite des qualités spécifiques. S'il faut l'encourager, le rendre dominant aurait un caractère de contrainte avec les risques de précarité associés.

Pour ceux qui s'accordent avec cette vision, elle nécessite en premier lieu une forte amélioration de la protection sociale pour les entrepreneurs.

Pour une part importante des répondants, l'entrepreneuriat est avant tout vu comme une aventure collective au sein de laquelle il ne faut pas opposer des statuts qui sont complémentaires. Si les entreprises doivent travailler en majorité avec des indépendants plutôt que des salariés, le rapport au travail sera-t-il transformé en mieux ? Les avis sont partagés mais globalement dubitatifs.

## CITATIONS CLÉS

« Etre entrepreneur exige des qualités spécifiques et du volontarisme - avec le risque que le choix d'entrepreneur soit imposé- avec des déceptions »

« Pouvoir faire les deux dans sa vie est une richesse, et sans doute nécessaire en terme d'empathie, de compréhension de l'autre, etc. »

« Ceci voudrait dire que l'économie repose sur une myriade de micro entreprises »

« Ne pas perdre de vue que l'entrepreneuriat est une aventure collective. Le modèle «Uber» ne me semble pas souhaitable »

« Un vrai travail de protection sociale à faire pour les entrepreneurs »

« Tout le monde n'a pas l'âme d'un entrepreneur »

« Cela induit un rapport au travail totalement transformé... Les entreprises ont besoin de ressources humaines/collaborateurs... sauf si chacun devient entrepreneur/freelance auquel cas il faudra mieux partager le rapport au risque et la responsabilité »

# ANALYSE PAR HYPOTHÈSE

## HYPOTHÈSE 7

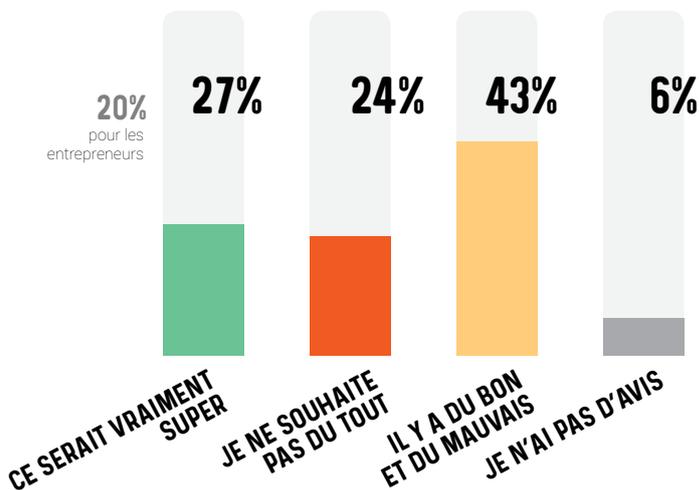
En 2040, l'accompagnement de l'entrepreneuriat se fait majoritairement par l'intermédiaire de plateformes numériques permettant d'accompagner presque la totalité des entrepreneurs et quel que soit le territoire (vs 30% des créateurs d'entreprises actives accompagnés en 2021 en France).

L'hypothèse 7 « En 2040, l'accompagnement de l'entrepreneuriat se fait majoritairement par l'intermédiaire de plateformes numériques permettant d'accompagner presque la totalité des entrepreneurs et quel que soit le territoire (vs 30% des créateurs d'entreprises actives accompagnés en 2021 en France). » est fortement souhaitable pour 27% des répondants, contre 24% d'entre eux qui la rejettent. 43% des répondants y voient du bon et du mauvais et l'hypothèse est jugée probable par 80%

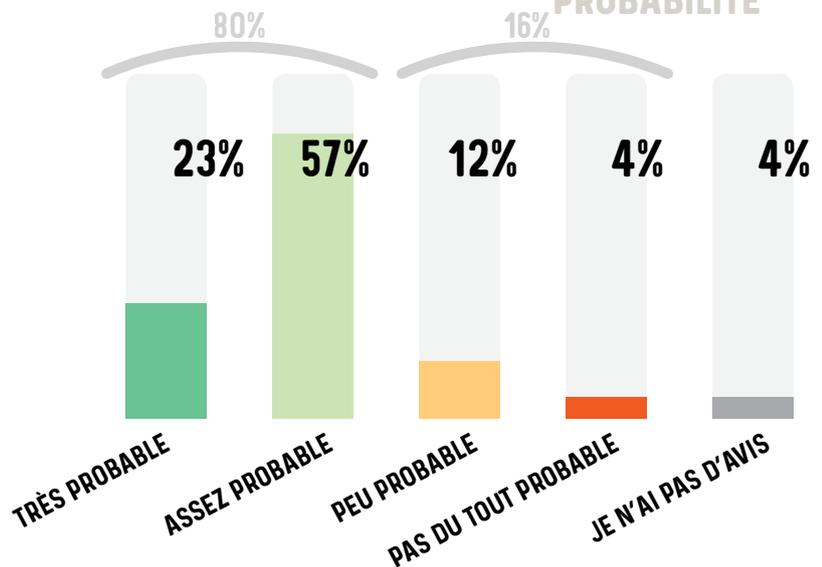
des répondants. En effet, si le développement des outils d'accompagnement à distance est vu positivement, la majorité s'accorde sur la nécessité de conserver un contact humain.

Source d'inspiration de l'hypothèse : la fiche projection de tendances intitulée "La structuration du marché des acteurs de l'accompagnement de l'entrepreneuriat".

### SOUHAITABILITÉ



### PROBABILITÉ



### SYNTHÈSE DES COMMENTAIRES

La quasi totalité des répondants s'accorde sur le fait que le digital n'est pas suffisant : la dimension humaine de l'accompagnement est primordiale, notamment pour contrer la solitude de l'entrepreneur ou repérer les cas atypiques.

Si les plateformes numériques sont un moyen de combler la fracture des territoires, elles peuvent en revanche renforcer la fracture numérique.

Le digital et l'accompagnement humain sont vus comme complémentaires : les éléments les plus communs peuvent être mis à disposition en ligne tandis que l'accompagnement serait réservé à la personnalisation.

Au-delà de la personnalisation, la dimension humaine est centrale pour permettre le mentorat, le réseautage, les rencontres informelles et le partage d'expérience qui sont souvent clés dans la réussite d'un projet.

Plusieurs répondants notent la puissance des plateformes pour pouvoir accompagner beaucoup plus d'entrepreneurs.

### CITATIONS CLÉS

« Tout ne peut se faire à distance, l'entreprise est une aventure humaine, il faut pouvoir développer des compétences qui sont détectées par des échanges pas en cochant des cases »

« Le soutien à l'entrepreneuriat passe par les contacts humains autant que par la transmission d'une expertise »

« Conservons un modèle mixte, avec du présentiel et notamment accompagnement/témoignage pair à pair, le mentorat »

« Je suis partisan du phygital : du contenu numérique pour avancer seul à son rythme mais sans oublier des rdvs individuels [...] + des temps collectifs [...] + développer son réseau. »

« Pour réduire les coûts de l'accompagnement, cela est tentant pour les financeurs. Mais tous les entrepreneurs ne sont pas à l'aise avec le numérique. Et la relation humaine, en présentiel, permet de repérer des situations que le numérique ne remplacera pas. »

# ANALYSE PAR HYPOTHÈSE

## HYPOTHÈSE 8

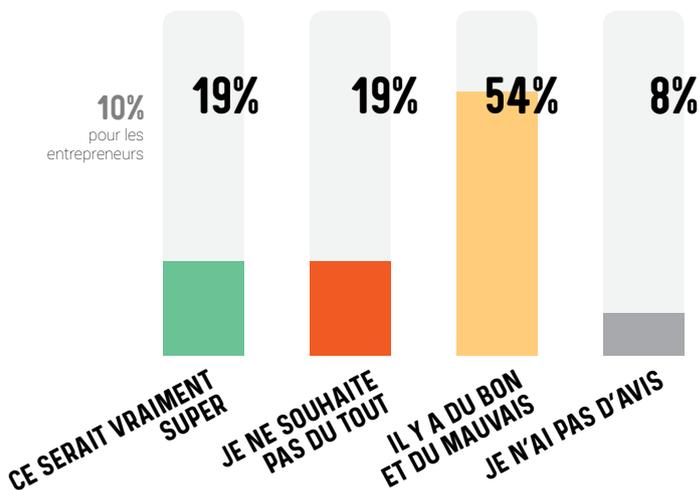
En 2040, pour consolider leur modèle économique, les acteurs de l'accompagnement de l'entrepreneuriat développent des prestations payantes à l'attention des entrepreneurs.

L'hypothèse 8 « En 2040, pour consolider leur modèle économique, les acteurs de l'accompagnement de l'entrepreneuriat développent des prestations payantes à l'attention des entrepreneurs » est fortement souhaitable pour seulement 19 % des répondants, contre 19 % d'entre eux qui la rejettent. La majorité des répondants (54 %) y voient du bon et du mauvais et l'hypothèse est jugée probable à 84 %. Le financement des structures d'accompagnement par le vente directe de prestations

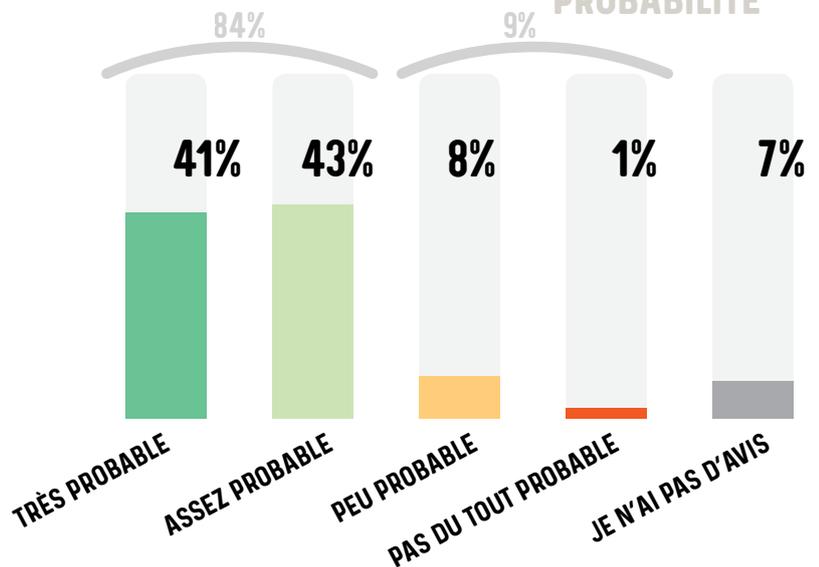
doit être étudié mais pose des questions d'accès à ces services pour ceux qui n'en ont pas les moyens.

Source d'inspiration de l'hypothèse : la fiche projection de tendances intitulée "Les sources de financement de l'accompagnement de l'entrepreneuriat".

### SOUHAITABILITÉ



### PROBABILITÉ



### SYNTHÈSE DES COMMENTAIRES

Le développement de prestations payantes directes est une évolution logique et inévitable pour la plupart des répondants. Plusieurs d'entre eux notent qu'il s'agit déjà d'une réalité (incubateurs, chambres de commerce, etc.).

On sait que les capacités de financement de nombreux entrepreneurs au début de leur parcours sont limitées : comment calibrer ses prestations de manière à continuer d'accompagner les structures les plus fragiles ou vertueuses ? Quels modèles de rémunération alternatifs imaginer pour ne pas tomber dans certains écueils comme cela peut être le cas pour la formation ?

Par ailleurs, cela fera évoluer la nature de la relation avec le passage d'une logique d'entraide à une logique transactionnelle

Cela pose plus généralement la question des modèles économiques des acteurs de l'accompagnement et des sources de revenus mobilisables au-delà de la tarification directe.

### CITATIONS CLÉS

« Ce qui est gratuit n'a pas de valeur »

« Ne pas oublier d'inclure des profils de personnes qui n'auront pas la possibilité de s'engager dans ce type de frais, faire des offres à la carte pour permettre à chacun.e de pouvoir en bénéficier en fonction de sa situation avec une partie financement personnel et abondement institutionnel »

« Ça dépend du stade du développement de l'entreprise. On peut envisager des prestations payantes lorsque l'entreprise atteint une autonomie financière suffisante »

« Il est probable que cela survienne dans une logique de diversification des revenus. Il sera intéressant de proposer des paliers selon les revenus dans un souci d'égalité. »

« Il faut trouver un équilibre - généralement quand on se lance on n'a pas d'argent ou alors on investit dans le service ou le produit. Il faudrait réfléchir à un moyen de régler plus tard ( cession de part, etc). »

# ANALYSE PAR HYPOTHÈSE

## HYPOTHÈSE 9

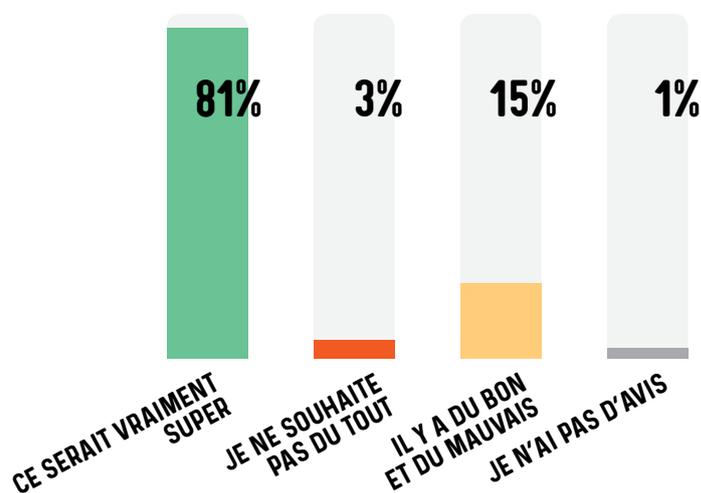
En 2040, les entrepreneurs agissent de concert pour résoudre les enjeux sociétaux (changement climatique, déclin de la biodiversité...), accompagnés par l'État qui joue un rôle fort de planificateur.

L'hypothèse 9 « En 2040, les entrepreneurs agissent de concert pour résoudre les enjeux sociétaux (changement climatique, déclin de la biodiversité...), accompagnés par l'État qui joue un rôle fort de planificateur » est fortement souhaitable pour 81 % des répondants, contre seulement 3 % d'entre eux qui la rejettent. 15 % des répondants y voient du bon et du mauvais et l'hypothèse est jugée probable pour 68 % des répondants. La grande majorité des répondants s'accordent sur cette proposition mis à part quelques

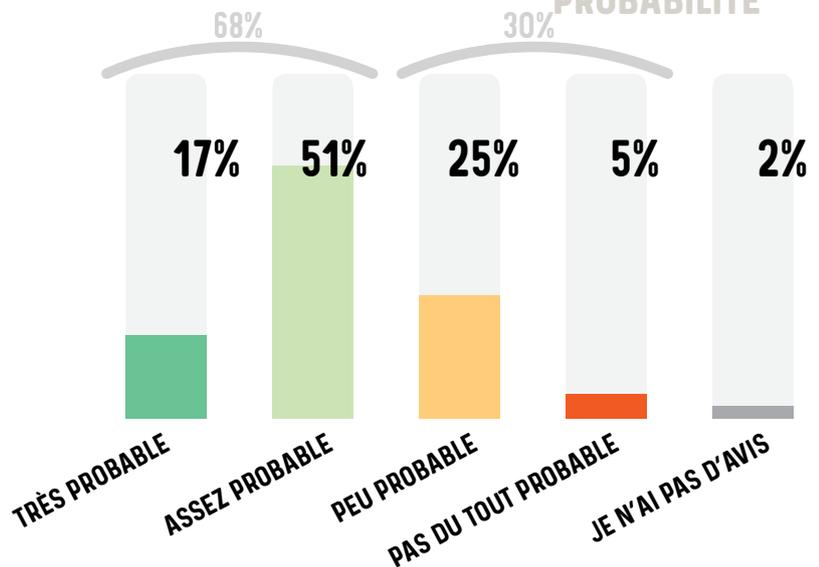
réserves concernant le rôle de planification de l'Etat.

Source d'inspiration de l'hypothèse : la fiche projection de tendances intitulée "La prise en compte des limites planétaires" (neuf limites planétaires à ne pas dépasser pour que l'écosystème planétaire maintienne des conditions d'équilibre propices à la vie sur Terre selon l'équipe de scientifiques conduite par Johan Rockström au sein du Stockholm Resilience Center).

### SOUHAITABILITÉ



### PROBABILITÉ



### SYNTHÈSE DES COMMENTAIRES

Tous les acteurs publics et privés doivent travailler de concert mais le rôle de l'état planificateur interroge à plusieurs titres : en a-t-il les moyens et les compétences ? Cela ne risque-t'il pas de poser des contraintes à la liberté d'entreprendre ?

La majorité des répondants considère que l'Etat devrait davantage adopter une posture d'animation, de co-construction, de financement ou d'incitations fiscales.

Plusieurs répondants notent l'absence des acteurs associatifs et non marchands dans la proposition. Or, ils resteront des briques centrales de la transition écologique.

De nombreux répondants doutent fortement de la capacité de l'Etat à répondre à ces enjeux. La coopération avec les collectivités locales semble plus accessible et productive selon eux.

### CITATIONS CLÉS

« Souhaitable si le monde associatif n'est pas mis de côté et si l'Etat se transforme. »

« Je crois moins à un rôle de planificateur de l'État, c'est assez contraire à l'état d'esprit entrepreneurial qui risque d'être réfractaire à entrer dans un plan de l'État. Je vois l'état plus comme un facilitateur (mesures fiscales, taxes, allègement administratif, taxonomie) »

« Ce n'est pas tant la planification que l'évaluation et le contrôle indépendant »

« Action sur les enjeux sociétaux certainement, mais a-t-on besoin d'un «rôle fort de planificateur»? Est-ce compatible avec la liberté recherchée dans l'entrepreneuriat ? »

« Tous les défis sociaux et environnementaux ne permettent pas l'élaboration de modèles économiques viables. Certains combats devront rester non marchands et ne devront donc pas relever que d'initiatives privées. »

# ANALYSE PAR HYPOTHÈSE

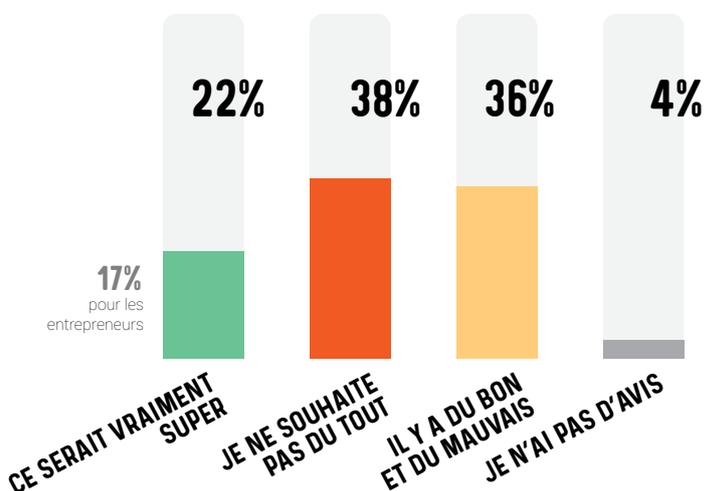
## HYPOTHÈSE 10

En 2040, les collectivités territoriales prennent part à la gouvernance des principales entreprises du territoire pour s'assurer qu'elles s'inscrivent dans l'intérêt général.

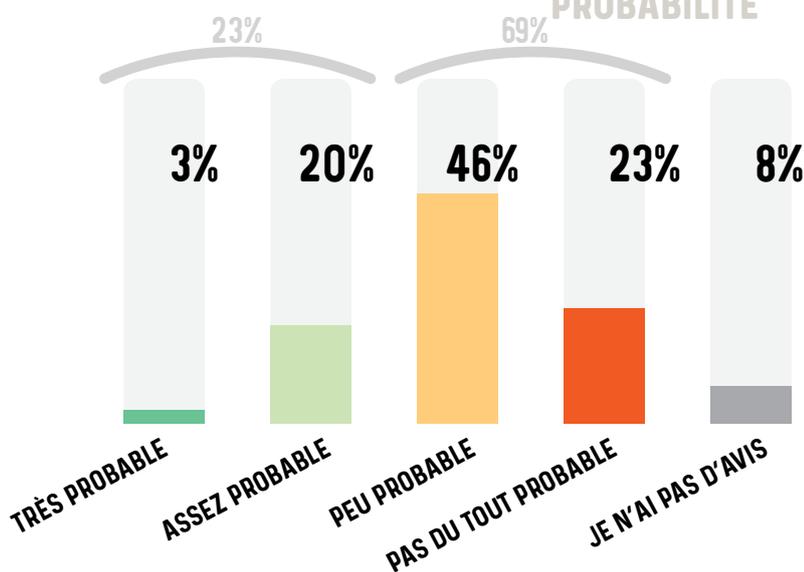
L'hypothèse 10 « En 2040, les collectivités territoriales prennent part à la gouvernance des principales entreprises du territoire pour s'assurer qu'elles s'inscrivent dans l'intérêt général » est fortement souhaitable pour seulement 22 % des répondants, contre 38 % d'entre eux qui la rejettent. 36 % des répondants y voient du bon et du mauvais et l'hypothèse est jugée improbable pour 69 % des répondants. De nombreux répondants y voient une forme d'ingérence et un facteur d'instabilité pour les entreprises.

Source d'inspiration de l'hypothèse : la fiche projection de tendances intitulée "Les équilibres territoriaux" qui met en avant la nécessité de créer de nouveaux modèles de gouvernance territoriaux.

### SOUHAITABILITÉ



### PROBABILITÉ



### SYNTHÈSE DES COMMENTAIRES

Si de nombreux commentateurs s'accordent sur l'intérêt de donner plus de moyens aux collectivités locales pour soutenir le développement des entreprises qui œuvrent pour l'intérêt général, la plupart rejettent en bloc l'idée de les intégrer à la gouvernance des entreprises.

En cause, le manque de compétences liées à la gestion d'entreprise en priorité, ainsi que de forts doutes sur la continuité de cette gouvernance et les risques liés aux échéances électorales et alternances politiques.

Le modèle des Scic (Société coopérative d'intérêt collectif) est mis en avant plusieurs fois comme un exemple sans pour autant que les répondants y voient un modèle à généraliser.

Il s'agirait donc plutôt de renforcer la concertation avec les collectivités locales et les entreprises au service de l'intérêt général sans oublier d'impliquer les acteurs du territoire : acteurs de l'ESS, riverains, associations, etc.

### CITATIONS CLÉS

« Cela existe déjà dans les scic »

« Pas besoin d'intégrer les gouvernances des entreprises pour influencer sur l'intérêt général qu'elles restent à leur place, passent commande et réglementent »

« Je ne suis pas certain que ce genre de gouvernance soit positive. Les enjeux d'une entreprise ne serait-ce qu'en termes de temporalité ou de périmètre géographique ne coïncident pas toujours avec ceux des collectivités. »

« Ce lien de gouvernance me semble être une contrainte qui s'oppose à l'esprit entrepreneurial et à son besoin d'agilité. Des démarches de labellisation type BCorp me semblent plus utiles pour mettre en avant la démarche d'intérêt général. »

« Oui, avec d'autres parties prenantes : société civile, salariés, consommateurs, riverains, clients... »

« Quid de la libre entreprise, de la neutralité des collectivités ?? Des outils pour accompagner, oui »

# ANALYSE PAR HYPOTHÈSE

## HYPOTHÈSE 11

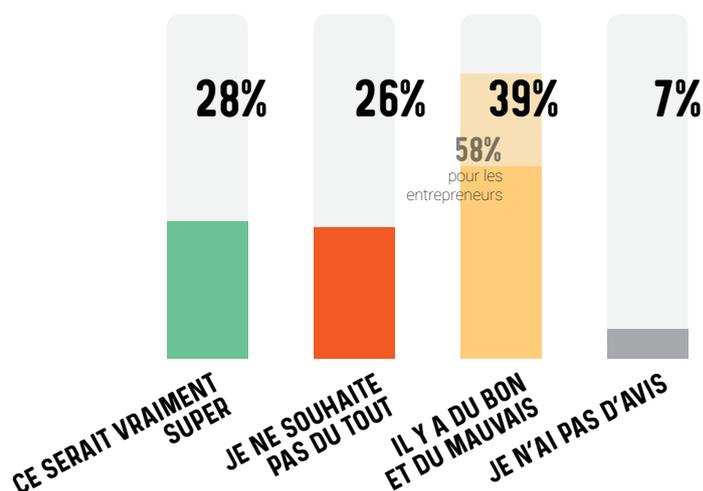
En 2040, les collectivités territoriales soutiennent prioritairement la création et l'implantation d'entreprises qui apportent des solutions à leurs besoins essentiels (alimentation, accès à l'eau, santé et logement en tête). Les autres entreprises peinent à trouver où s'implanter.

L'hypothèse 11 « En 2040, les collectivités territoriales soutiennent prioritairement la création et l'implantation d'entreprises qui apportent des solutions à leurs besoins essentiels (alimentation, accès à l'eau, santé et logement en tête). Les autres entreprises peinent à trouver où s'implanter » est fortement souhaitable pour 28 % des répondants, contre 26 % d'entre eux qui la rejettent. 39 % des répondants y voient du bon et du mauvais et l'hypothèse est jugée improbable à 53 %. Si l'idée de la priorité donnée aux services essentiels

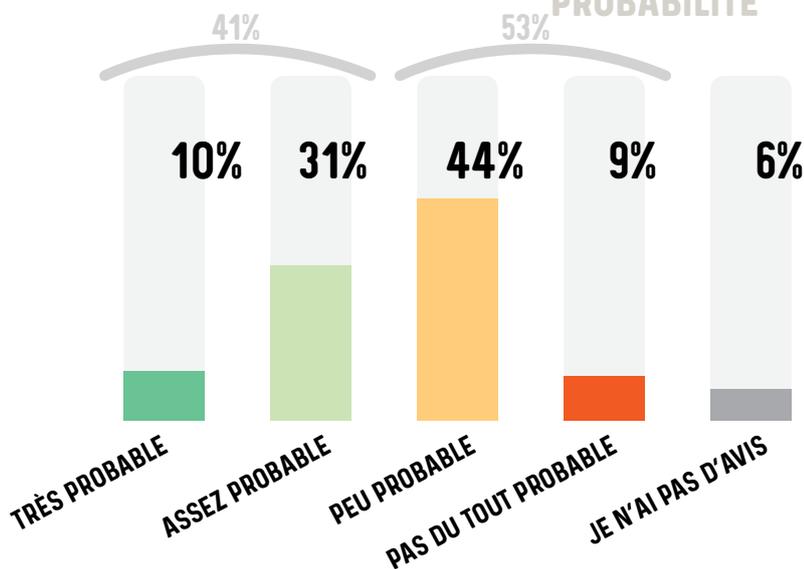
est globalement partagée, les répondants considèrent qu'ils ne doivent pas être le seul critère de soutien.

Source d'inspiration de l'hypothèse : la fiche projection de tendances intitulée "Les équilibres territoriaux" dans laquelle on projette un recentrage des collectivités territoriales sur leurs besoins essentiels.

### SOUHAITABILITÉ



### PROBABILITÉ



### SYNTHÈSE DES COMMENTAIRES

Si l'idée de donner la priorité aux services essentiels est globalement partagée par les répondants, la proposition suscite en revanche beaucoup de réserves concernant les difficultés à prévoir pour les autres activités qui - bien que "non essentielles" - sont néanmoins très importantes pour la cohésion et le dynamisme des territoires.

La définition des services "essentiels" laisse présager d'importantes complications politiques et administratives.

Le primat des politiques de développement local ayant toujours été donné à la création d'emploi, il est important de rééquilibrer en faveur des services essentiels et vertueux, mais sans oublier la création d'emploi pour autant.

Les entreprises n'ont pas vocation à rester concentrées sur un seul territoire et sa participation à des objectifs vertueux peut dépasser ce cadre. Dans ce cas, comment évaluer sa dimension vertueuse et essentielle ?

### CITATIONS CLÉS

« Contraire à l'esprit d'entreprendre et à l'innovation. Risque de débats idéologiques (cf. débats sur les métiers «essentiels»), risque pour la culture, le loisir, le tourisme, le sport, l'horeca qui sont des liants sociaux mais pas «essentiels» »

« A priori, une planification doit concerner la totalité des entreprises (les vertueuses ou non ) pour les amener à le devenir toutes »

« Oui, on a trop souvent présenté la création d'emploi comme un valeur ajoutée unique et suffisante pour un territoire, et une raison inconditionnelle pour verser des subventions publiques. »

« Je ne peux pas espérer que des entreprises quelles qu'elles soient aient du mal à s'implanter »

« Attention au «prioritairement», cela part d'une bonne intention mais les collectivités doivent soutenir plus largement sur l'accès à l'emploi et la création d'emplois, pas uniquement pour ses besoins essentiels »

# ANALYSE PAR HYPOTHÈSE

## HYPOTHÈSE 12

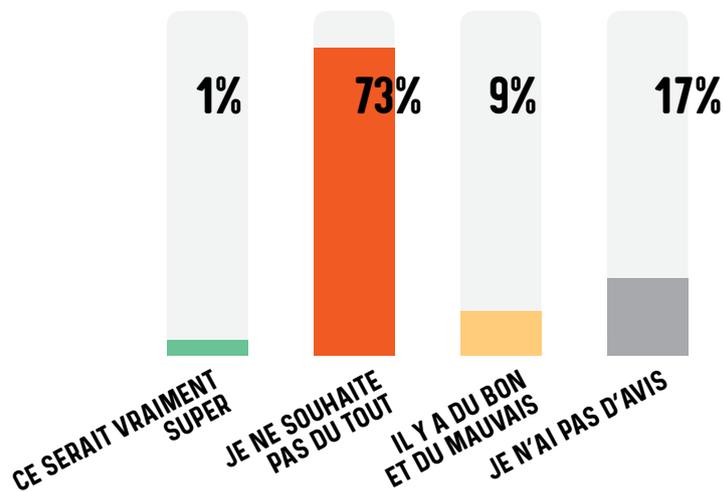
En 2040, en raison de crises successives (sociales, environnementales, économiques, sanitaires...), il y a trois fois plus de fermetures d'entreprises chaque année.

L'hypothèse 12 « En 2040, en raison de crises successives (sociales, environnementales, économiques, sanitaires...), il y a trois fois plus de fermetures d'entreprises chaque année » n'est fortement souhaitable que pour 1 % des répondants, contre 73 % d'entre eux qui la rejettent. 9 % des répondants y voient du bon et du mauvais et l'hypothèse est jugée autant probable que non probable. Si la destruction d'entreprises doit être accompagnée, elle peut aussi être le signe d'un fort dynamisme

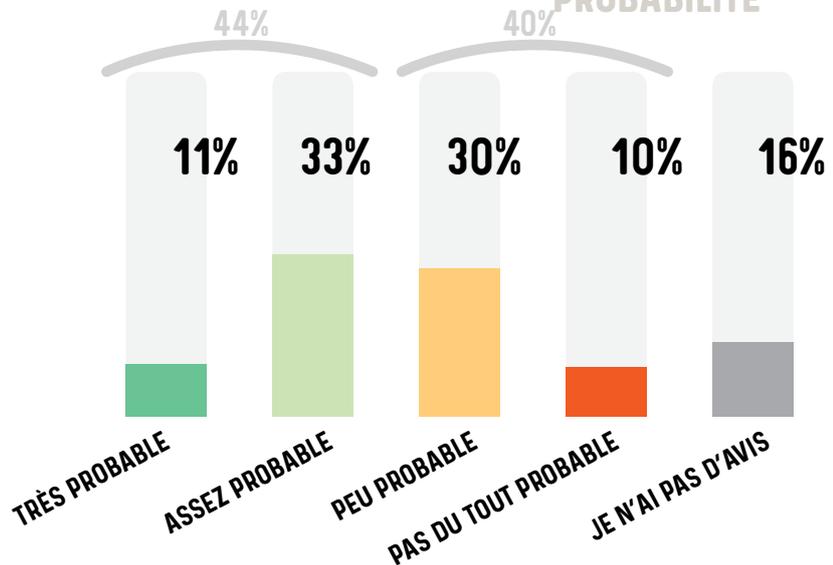
et d'une accélération de l'adaptation du tissu économique aux enjeux de notre siècle.

Source d'inspiration de l'hypothèse : les deux fiches projection des tendances : celle sur la prise en compte des limites planétaires, et celle sur l'intensification des crises économiques et sociales.

### SOUHAITABILITÉ



### PROBABILITÉ



### SYNTHÈSE DES COMMENTAIRES

L'hypothèse est très largement et très logiquement considérée comme non souhaitable par les répondants mais beaucoup d'entre eux rappellent qu'elle est à mettre en balance avec le nombre de créations.

Ce processus de destruction créatrice n'est ainsi pas nécessairement négatif s'il permet l'augmentation du nombre d'entreprises résilientes.

Encore une fois l'hypothèse mériterait d'être creusée plus en détail : les entreprises qui vont disparaître sont-elles les plus fragiles ou celles qui sont le plus nocives pour l'environnement ? S'agit-il plutôt de grands groupes ou d'entreprises locales ? Selon la réponse il peut y avoir du bon et du mauvais.

La réflexion est donc avant tout à mener sur la résilience des tissus économiques locaux, le type d'entreprises à aider pour favoriser les activités vertueuses et inclusives, ainsi que le dynamisme local à moyen long terme.

### CITATIONS CLÉS

« Si des entreprises avec un impact négatif ferment au profit d'entreprises socialement engagées, ça peut être une bonne chose mais il va falloir former les personnes au changement »

« Il est à espérer que l'entrepreneuriat ne se confonde pas avec un nouvel artisanat. Il est indispensable que le projet soit surtout d'arriver à des ETI »

« De nombreuses entreprises et activités ne sont aujourd'hui pas compatibles avec le vivant par leurs impacts et contributions négatives sur l'eau, la biodiversité, le climat et seront à l'avenir moins viable économiquement qu'actuellement. Si des réformes structurelles se mettent en place (comptabilité multi-capitaux par exemple), des entreprises peuvent du jour au lendemain devenir déficitaires et fermer. »

« Pas grave s'il y a 10 fois plus de création et si on accompagne les échecs »

« Les entrepreneurs savent s'adapter et sont résilients. »

# ANALYSE PAR HYPOTHÈSE

## HYPOTHÈSE 13

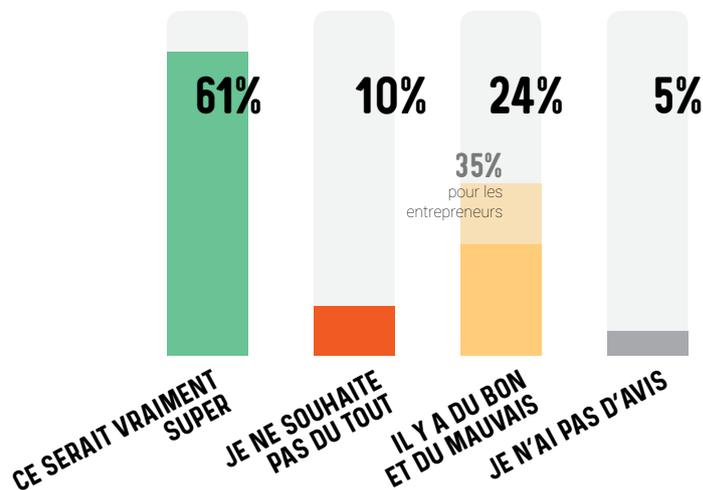
En 2040, les acteurs de l'accompagnement de l'entrepreneuriat aident principalement les entrepreneurs à être résilients face à une accélération de la fréquence et de l'intensité des crises économiques et sociales. Ils n'accompagnent donc plus majoritairement à la création d'entreprise, mais tout au long de l'aventure entrepreneuriale pour aider les entrepreneurs dans ce besoin de réinvention continu.

L'hypothèse 13 « En 2040, les acteurs de l'accompagnement de l'entrepreneuriat aident principalement les entrepreneurs à être résilients face à une accélération de la fréquence et de l'intensité des crises économiques et sociales. Ils n'accompagnent donc plus majoritairement à la création d'entreprise, mais tout au long de l'aventure entrepreneuriale pour aider les entrepreneurs dans ce besoin de réinvention continu » est fortement souhaitable pour 61 % des répondants, contre 10 % d'entre eux qui la rejettent.

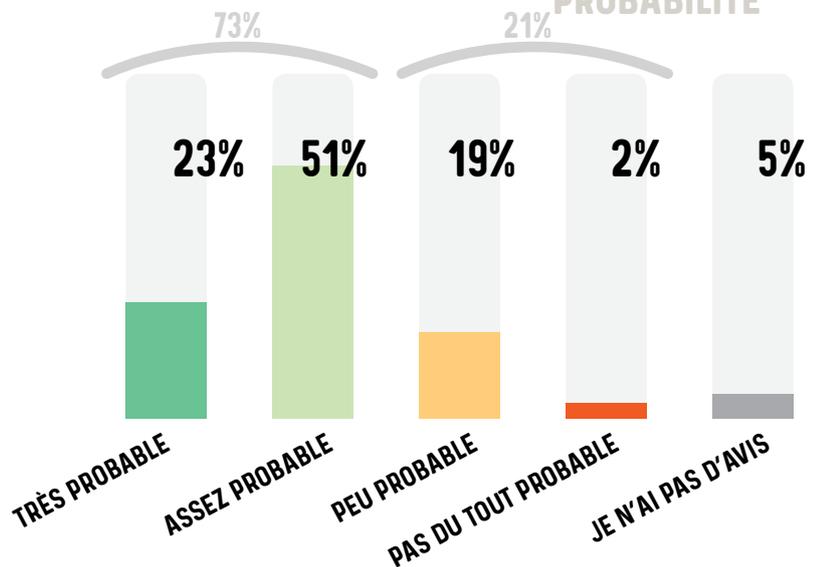
24 % des répondants y voient du bon et du mauvais et l'hypothèse est jugée probable par 73 % des répondants. Pour la plupart des répondants, les deux types d'accompagnement resteront nécessaires.

Source d'inspiration de l'hypothèse : la fiche projection de tendances intitulée "L'intensification des crises économiques et sociales".

### SOUHAITABILITÉ



### PROBABILITÉ



### SYNTHÈSE DES COMMENTAIRES

La plupart des répondants s'accordent sur le fait que les deux types d'accompagnement resteront nécessaires.

Pour plusieurs d'entre eux, cette nécessité de renforcer l'accompagnement au long cours pose avec encore plus d'acuité la question précédente du modèle économique des structures d'accompagnement et la nécessité de passer sur des prestations payantes.

Le besoin croissant d'accompagner les entreprises sur le long terme est en partie dû au fait que les entreprises vont devoir "pivoter" et se réinventer plus souvent à mesure que les crises se multiplient. Au-delà de la nécessité d'aider les entreprises à être plus résilientes, il faut réfléchir à des accompagnements et à des politiques qui permettent de limiter les crises plutôt que d'y réagir.

Attention à ne pas maintenir sous perfusion des entreprises qui seraient de toute façon vouées à disparaître.

### CITATIONS CLÉS

« il faut les deux : accompagnement à la création de nouvelles entreprises, et tout au long de l'aventure entrepreneuriale pour aider les entrepreneurs dans ce besoin de réinvention continu. »

« Les acteurs de l'accompagnement ont et auront selon moi un rôle de conseil fort dès la création de l'entreprise, ne serait-ce que pour former et conseiller sur l'adéquation du projet avec les tendances sociétales et écologiques. »

« Essentiel pour pérenniser des modèles, permettre l'essaimage et le changement d'échelle de ces entreprises. »

« Je pense que cela n'est qu'un palliatif. Il faudrait plutôt s'interroger sur les causes des crises et comment on peut les prévenir plutôt qu'accompagner l'adaptation qu'elles vont nécessiter. »

« L'accompagnement ne sera pas seulement à la création mais tout au long de la vie de l'entreprise, qui devra sans doute se réinventer souvent; C'est une des raisons pour laquelle il ne pourra pas être toujours gratuit. »

# ANALYSE PAR HYPOTHÈSE

## HYPOTHÈSE 14

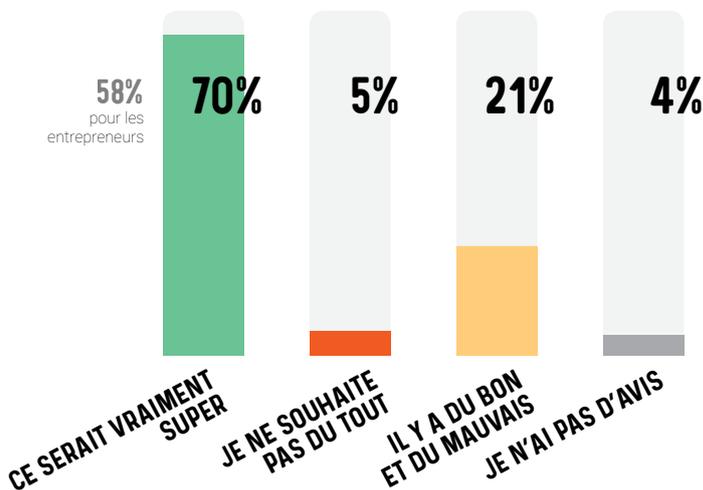
En 2040, les modèles économiques des entreprises ne reposent plus majoritairement sur une logique de croissance des volumes de production et de vente, mais sur une connexion forte avec la nature (photosynthèse, renouvelable..) et des échanges de matière et d'énergie réalisés uniquement à une échelle locale.

L'hypothèse 14 « En 2040, les modèles économiques des entreprises ne reposent plus majoritairement sur une logique de croissance des volumes de production et de vente, mais sur une connexion forte avec la nature (photosynthèse, renouvelable..) et des échanges de matière et d'énergie réalisés uniquement à une échelle locale » est fortement souhaitable pour 70 % des répondants, contre 5 % d'entre eux qui la rejettent. 21 % des répondants y voient du bon et du mauvais et l'hypothèse est jugée autant probable que non probable.

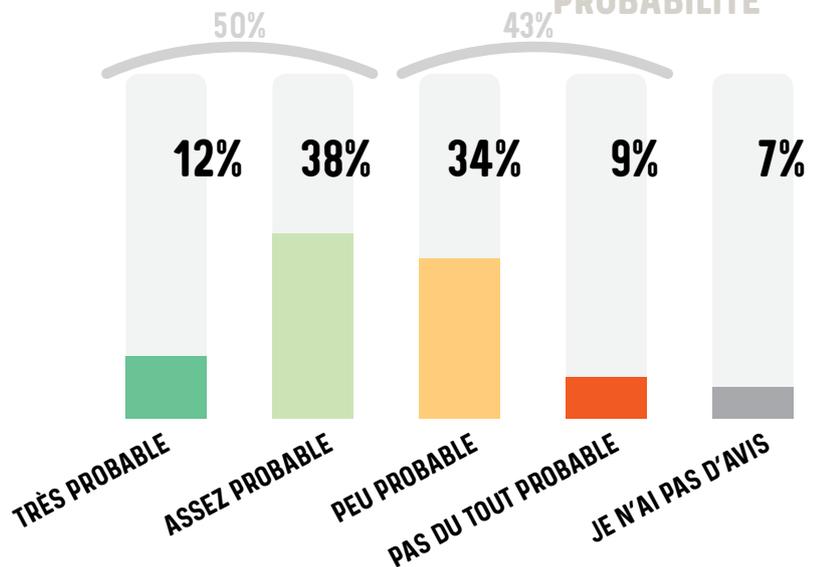
L'hypothèse est globalement perçue comme souhaitable mais difficilement réalisable.

Source d'inspiration de l'hypothèse : le modèle d'économie régénérative promue par le chercheur Christophe Sempels (voir le compte-rendu d'entretien).

### SOUHAITABILITÉ



### PROBABILITÉ



### SYNTHÈSE DES COMMENTAIRES

La nécessité d'intégrer les ressources naturelles dans l'équation économique de chaque entreprise est largement partagée par les répondants.

Cela reste compliqué à matérialiser dans une société de services : comment faire le lien entre la nature et le modèle économique ?

De nombreuses initiatives autour de l'évaluation de la performance environnementale et sociétale se développent déjà.

La croissance des volumes ou a minima de la valeur ajoutée reste au cœur de la logique capitaliste. Le remettre en cause revient pour beaucoup de répondants à valider une approche de décroissance.

Les répondants voient davantage une voie intermédiaire entre un modèle "pure profit" et un modèle assis uniquement sur des critères environnementaux.

De l'avis de tous, cette intégration sera de toute façon de plus en plus nécessaire au vu de la multiplication des crises écologiques.

### CITATIONS CLÉS

« Dans une société de services, j'ai un peu de mal à le conceptualiser »

« Ces deux propositions ne me semblent pas incompatibles. Mais une entreprise qui ne se développe pas est en danger et ne participe pas à la création de richesse et d'emplois. »

« Pas que sur une connexion avec la nature mais sur des objectifs d'intérêt général au-delà de l'objectif de croissance : impact positif sur la planète, sur la société... »

« Si cela se fait qu'à l'échelle locale, cela accentuera les différences entre les territoires. »

« Oui tout doit être encouragé, à condition de trouver l'équation qui découplera l'intérêt financier pour l'environnement, sans tabou. Tant que ce sera plus cher ou pas rentable, ça ne fonctionnera pas. C'est comme les produits bio et locaux, tant que ce sera plus cher que d'acheter low cost en grande surface...les mentalités ne changeront pas. Il faut encourager dans ce sens, quitte à subventionner d'une façon ou d'une autre pour inverser la tendance »

# ANALYSE PAR HYPOTHÈSE

## HYPOTHÈSE 15

En 2040, les entreprises et les financeurs doivent prouver qu'ils ne contribuent pas à amplifier le dépassement des neuf limites planétaires\* sous peine d'interdiction d'exercer leur activité. En effet, ces dernières ont été intégrées à la constitution française en 2030.

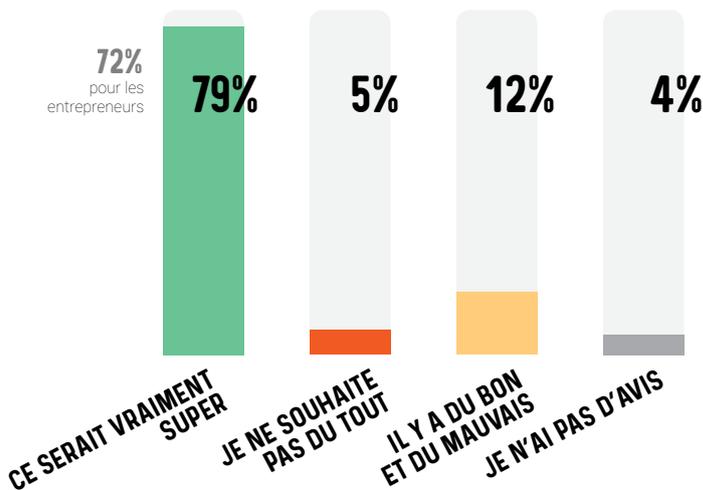
L'hypothèse 15 « En 2040, les entreprises et les financeurs doivent prouver qu'ils ne contribuent pas à amplifier le dépassement des neuf limites planétaires\* sous peine d'interdiction d'exercer leur activité. En effet, ces dernières ont été intégrées à la constitution française en 2030. » est fortement souhaitable pour 79% des répondants, contre 5% d'entre eux qui la rejettent. 12% des répondants y voient du bon et du mauvais et l'hypothèse est jugée autant probable que non probable. Cet objectif est très globalement partagé mais

de nombreux répondants le considèrent difficile à mettre en œuvre et proposent des solutions intermédiaires.

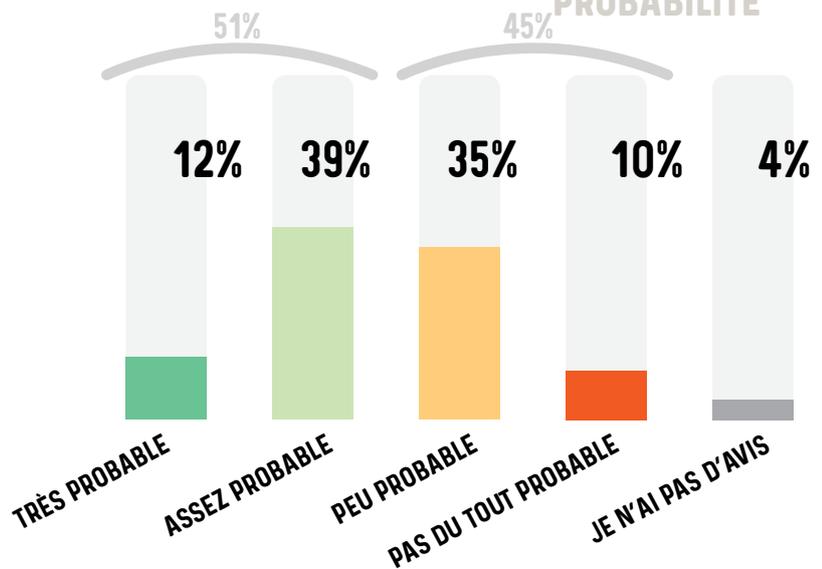
Source d'inspiration de l'hypothèse : fiche projection de tendances intitulée "La prise en compte des limites planétaires\*."

\*«processus biophysiques qui permettent le bon fonctionnement de la planète Terre et qui présentent des seuils à ne pas dépasser pour permettre aux Humains d'habiter un "espace sûr». Six d'entre elles ont déjà été dépassées dans le monde : l'érosion de la biodiversité, le changement climatique, les perturbations globales du cycle de l'azote et du phosphore, les changements d'utilisation des sols, l'introduction de nouvelles substances chimiques et la perturbation du cycle de l'eau douce.»

### SOUHAITABILITÉ



### PROBABILITÉ



## SYNTHÈSE DES COMMENTAIRES

L'intégration des limites planétaires dans l'évaluation de la performance des entreprises est un objectif partagé par la quasi totalité des répondants.

En revanche, la question des méthodes d'évaluation et de contrôle de ces normes est un chantier jugé très complexe.

De manière plus générale, de nombreux répondants préféreraient des solutions incitatives plutôt que des contraintes légales.

Dans cette optique et en attendant de pouvoir atteindre ce niveau d'ambition, plusieurs répondants proposent des systèmes de taxation indexés sur le respect des limites planétaires.

Cette proposition pose encore une fois la question de la résilience : les grosses entreprises avec une meilleure santé financière auront moins de difficultés à se plier à ces nouvelles règles alors même qu'on cherche à favoriser leur développement.

## CITATIONS CLÉS

« La solution n'est pas française mais européenne en attendant d'être mondiale. La vertu de l'exemple est une naïveté pour une bonne conscience et un frein à l'action globale »

« C'est vraiment l'hypothèse la plus souhaitable et nécessaire. Malheureusement, peu probable que cela arrive à si courte échéance. Une hypothèse plus probable [...] est une taxation indexée sur le niveau de dépassement sur chacune de ces 9 limites »

« Comment pourra s'effectuer le contrôle du bon respect de cette règle ? »

« La question des mesures objectives de ces neuf limites devient alors cruciale »

« Les grosses entreprises avec les reins solides tiendront mais pas les petites »

« Attention aux contraintes réglementaires déjà trop nombreuses et négatives. Je préfère l'encouragement plus intéressant et donc plus positif que la seule répression »

# ANALYSE PAR HYPOTHÈSE

## HYPOTHÈSE 16

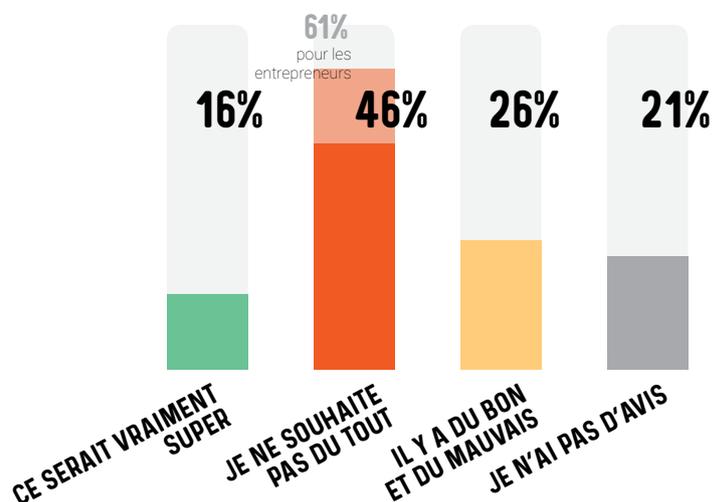
*En 2040, les aides à la création d'entreprise n'intègrent pas directement de conditions écologiques, ces dernières constituant une barrière à l'entrée pour certaines catégories de population, notamment celles qui sont les plus éloignées culturellement du monde de l'entrepreneuriat.*

L'hypothèse 16 « En 2040, les aides à la création d'entreprise n'intègrent pas directement de conditions écologiques, ces dernières constituant une barrière à l'entrée pour certaines catégories de population, notamment celles qui sont les plus éloignées culturellement du monde de l'entrepreneuriat » est fortement souhaitable pour 7 % des répondants, contre 46 % d'entre eux qui la rejettent. 26 % des répondants y voient du bon et du mauvais et l'hypothèse est jugée improbable par 46 % des répondants.

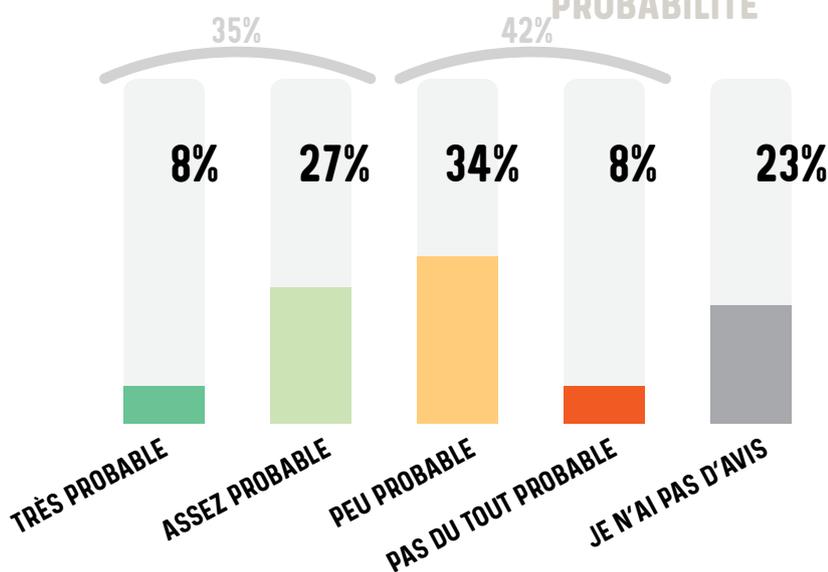
Pour la majorité des répondants, l'enjeu écologique dépasse de loin en importance celui de faciliter l'accès à l'entrepreneuriat.

Source d'inspiration de l'hypothèse : l'expert Philippe Archias, sociologue (voir le compte-rendu de l'entretien).

### SOUHAITABILITÉ



### PROBABILITÉ



### SYNTHÈSE DES COMMENTAIRES

La très grande majorité des répondants se portent en faux concernant cette proposition.

Tout d'abord l'hypothèse semble porteuse d'un préjugé : en quoi les "personnes les plus éloignées culturellement de l'entrepreneuriat" seraient moins sensibilisées que les autres à la question écologique ? La question écologique est considérée comme suffisamment grave et urgente pour prendre le primat sur le développement de l'entrepreneuriat.

Le fait de poser des contraintes environnementales est vu comme une nécessité et une contrainte mais il peut au contraire agir comme un précieux médium pour éduquer, inciter et accompagner tous les entrepreneurs sur cette voie sans discrimination.

La plupart des répondants et des experts du sujet s'accordent sur le fait que la crise écologique peut être un formidable accélérateur de créativité y compris en matière d'entrepreneuriat.

### CITATIONS CLÉS

« Entre la priorisation des enjeux du réchauffement climatique et de l'égalité des chances à l'entrepreneuriat, il me semble non pas souhaitable mais juste plus pragmatique de s'assurer tout d'abord de la prise en compte de la dimension écologique du projet, voire même que celui-ci intègre un aspect de circularité. »

« Charge aux accompagnants de dessiner les dispositifs permettant que la barrière ne soit pas excluante pour certaines populations. J'ai même tendance à penser qu'une telle barrière pourrait permettre de créer davantage d'activités plus locales et donc ouvertes à un public plus modeste. »

« Les personnes «éloignées culturellement» sont tout aussi sensibles que les autres aux problématiques environnementales. »

« Aujourd'hui et encore plus dans un avenir proche, les sujets liés à l'écologie ne doivent plus être un sujet de classe. Au contraire, conditionner les aides à la création d'entreprise sur les conditions écologiques est un bon moyen de sensibiliser tout le monde. »

# ANALYSE PAR HYPOTHÈSE

## HYPOTHÈSE 17

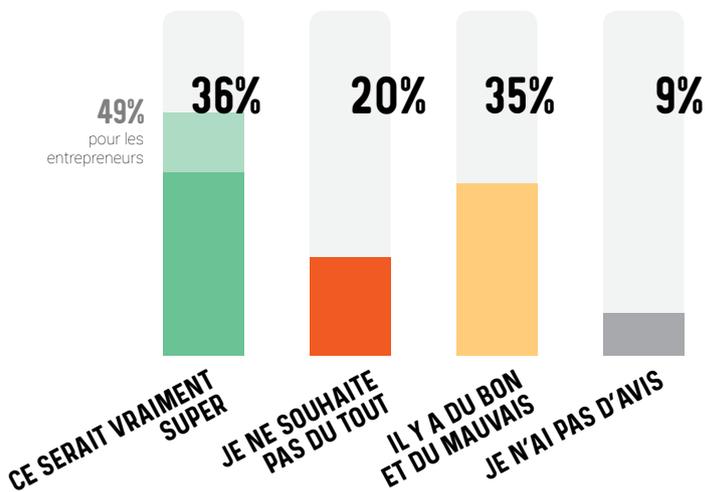
En 2040, impulsés par la puissance publique, des guichets uniques à l'attention des entrepreneurs sont créés sur les territoires, entraînant la fusion des principaux acteurs de l'accompagnement de l'entrepreneuriat.

L'hypothèse 17 « En 2040, impulsés par la puissance publique, des guichets uniques à l'attention des entrepreneurs sont créés sur les territoires, entraînant la fusion des principaux acteurs de l'accompagnement de l'entrepreneuriat » est fortement souhaitable pour 36 % des répondants, contre 20 % d'entre eux qui la rejettent. 35 % des répondants y voient du bon et du mauvais et l'hypothèse est jugée probable par 56 % des participants. La proposition est vue à la fois comme un vecteur de simplification pour accéder

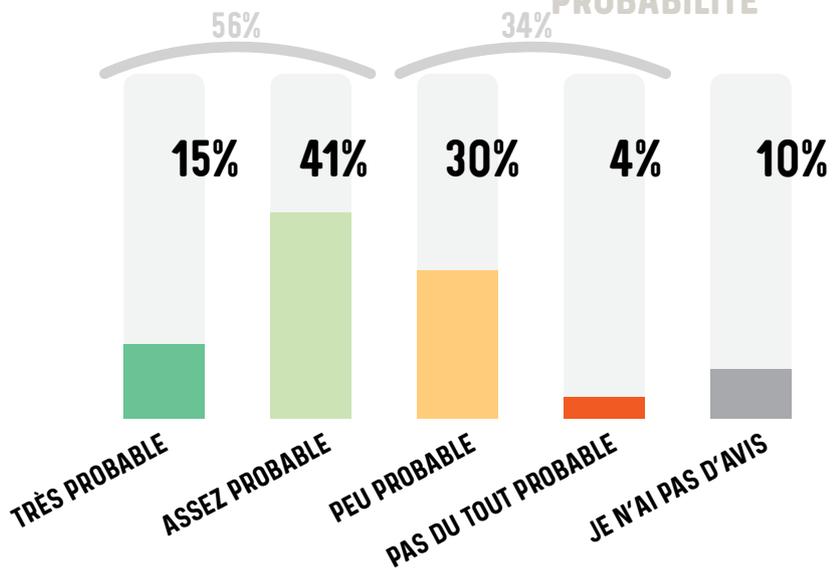
à l'accompagnement mais également comme un risque pour la diversité et la qualité des accompagnements.

Source d'inspiration de l'hypothèse : la fiche projection de tendances intitulée "La structuration du marché des acteurs de l'accompagnement".

### SOUHAITABILITÉ



### PROBABILITÉ



### SYNTHÈSE DES COMMENTAIRES

La proposition suscite des réactions positives et négatives : la fusion est d'abord vue comme un vecteur de simplification par les répondants, au premier rang desquels les entrepreneurs qui se sentent perdus face à la complexité et à la diversité des accompagnements.

A contrario, la fusion est vue comme un vecteur de réduction de la diversité des approches pour agir face à la diversité des situations et donc comme une solution qui ferait baisser la qualité de l'accompagnement.

La création de guichets uniques est également vue comme un moyen de mutualiser des budgets et réaliser des économies d'échelle.

La création d'un guichet unique pour permettre d'accéder plus facilement à l'offre d'accompagnement la plus adaptée semble donc être la solution privilégiée par les répondants.

### CITATIONS CLÉS

« Clarification des offres d'accompagnement oui, sous forme de plateforme de dispatching par ex, mais la diversité des offres est essentielle pour que chaque entrepreneur puisse rejoindre celle qui lui correspond le mieux. »

« Actuellement, il y a une multiplicité d'acteurs à l'accompagnement pour les porteurs de projets et on constate que seulement 20% des entrepreneurs créateurs ont été accompagnés. L'abondance de points d'entrées actuels désoriente les créateurs et les pousseront à rester seul »

« Des interactions et passerelles sont souhaitables, mais pas une fusion totale »

« Cela peut être effectivement intéressant que les acteurs de l'accompagnement allient leur force »

« Comment pourra s'opérer l'innovation associative ? »

« La diversité des offres et postures est une richesse »

# ANALYSE PAR HYPOTHÈSE

## HYPOTHÈSE 18

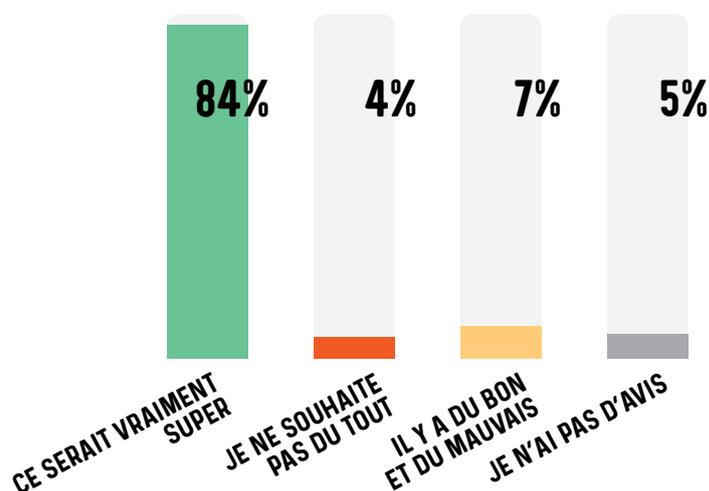
En 2040, les acteurs de l'accompagnement de l'entrepreneuriat s'adressent à tous types d'entrepreneurs : ceux qui créent ou reprennent des entreprises, coopératives, associations..., ceux qui souhaitent entreprendre à l'intérieur d'une entreprise (intrapreneur), et même des collectifs citoyens ou des citoyens engagés. Bref ! C'est le projet entrepreneurial qui prime et non le type d'organisation.

L'hypothèse 18 « En 2040, les acteurs de l'accompagnement de l'entrepreneuriat s'adressent à tous types d'entrepreneurs : ceux qui créent ou reprennent des entreprises, coopératives, associations..., ceux qui souhaitent entreprendre à l'intérieur d'une entreprise (intrapreneur), et même des collectifs citoyens ou des citoyens engagés. Bref ! C'est le projet entrepreneurial qui prime et non le type d'organisation » est fortement souhaitable pour 84 % des répondants, contre 4 % d'entre eux qui la rejettent.

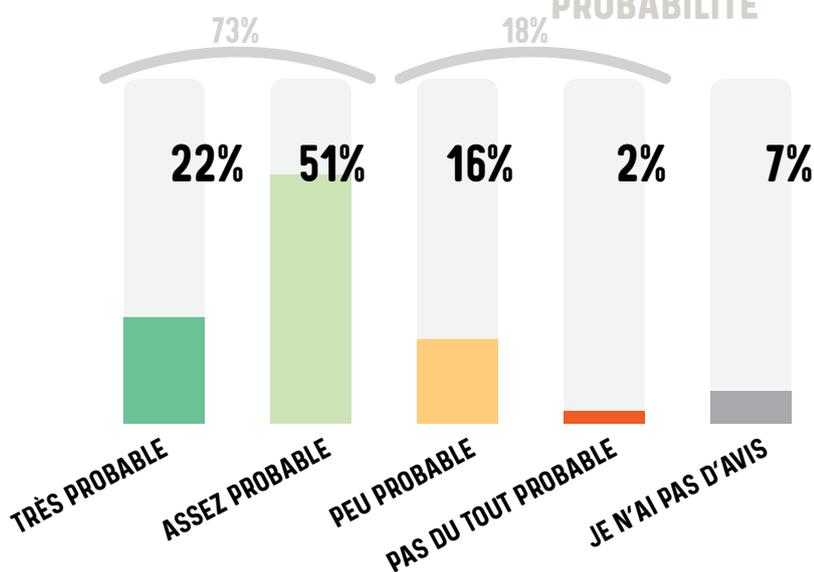
7 % des répondants y voient du bon et du mauvais et l'hypothèse est jugée probable par 73 % des répondants. Cette proposition fait l'unanimité avec tout même quelques réserves liées au risque de mélanger de compétences variées.

Source d'inspiration de l'hypothèse : l'expert Taoufik Vallipuram, président de Ouishare (voir le compte-rendu de l'entretien).

### SOUHAITABILITÉ



### PROBABILITÉ



### SYNTHÈSE DES COMMENTAIRES

Cette proposition est considérée comme largement souhaitable par une très large majorité de répondants.

Elle répond tout d'abord à une tendance de fond d'hybridation des modèles d'organisation qui rendent les passerelles plus aisées mais aussi souhaitables.

La diversité des projets d'entrepreneuriat et notamment l'intrapreneuriat est vu comme un terrain fertile pour favoriser la créativité et le dynamisme des écosystèmes.

Certains répondants notent toutefois quelques réserves, notamment la nécessité de bien garder en tête certaines compétences spécifiques à l'entrepreneuriat "lucratif".

La question de la diversité des approches est là encore posée : à trop vouloir intégrer, ne risque-t-on pas de tout mélanger et de perdre en qualité des accompagnements ?

### CITATIONS CLÉS

« L'hybridation des modèles est une tendance de fond et la priorité de l'accompagnement doit être centrée sur la personne ou le collectif, son ambition, et la viabilité de son modèle - si la motivation des fondateurs, leur vision et leur modèle sont clairs, la forme juridique en découle ensuite. »

« Le fait de mélanger les acteurs et types d'organisation peut être très fertile »

« Toutes formes de dynamiques entrepreneuriales est à promouvoir mais la création d'une entreprise et les enjeux de production de valeurs et d'équilibre produits/charges, restent particulier et à accompagner spécifiquement. Il y a un risque de perte de compétences à être trop généraliste »

« C'est une démarche que nous avons déjà adoptée dans ma structure et que nous souhaitons faire perdurer à notre échelle »

« il y aura toujours cette ligne rouge de la lucrativité, fût elle limitée, qui divise déjà l'ESS. »